

BR4808

Chanoine H. VIRLEUX

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

à LILLE

ETUDE

Historique & Archéologique



LILLE
IMPRIMERIE H. MOREL

77, Rue Nationale, 77

1922



Respectueux hommage

A M. de la Roche

ÉTUDE

Historique & Archéologique

1850
1851
1852

BR 4808

BR

4808

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

à LILLE



ÉTUDE

Historique & Archéologique



LILLE

IMPRIMERIE H. MOREL

77, Rue Nationale, 77

1922

D 51333

VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Lille, le 8 Octobre 1922

A. MARGERIN, *Vic. Gén.*



L'ÉGLISE SAINT-MAURICE. — Flèche et façade.

11
VILLE



Copyright 1915 by the University of Chicago Press

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

à LILLE

Étude Historique & Archéologique

I

LE TERRITOIRE DE FINS ET L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

A l'époque la plus reculée de son histoire, le territoire de Lille se terminait un peu au sud du Grand Marché, aujourd'hui la Grand'Place. Il était séparé par la Deûle d'une autre localité appelée Fins.

Pour ceux qui s'étonneraient de voir la Deûle en cet endroit, il ne sera pas inutile de nous étendre un peu sur son cours, antérieurement à toute habitation dans la région qui nous occupe. C'est un point de géographie locale trop peu connu et sur lequel beaucoup se sont trompés.

Primitivement, la Deûle, avant d'entrer en ville, se partageait en deux branches sur le territoire de Lomme, au lieu dit *La Planche à Quesnoy*. La plus importante de ces branches se dirigeait vers le pont de Canteleu, entrait en ville au quai du Wault et de là se dirigeait vers la place de l'Arsenal par ce qui est aujourd'hui le canal de l'Arc. De la place de l'Arsenal, elle descendait en dehors de l'enceinte vers la place Rihour.

L'autre branche, appelée la rivière « del Sauch », l'Arbonnoise ou le Fourchon, descendait à travers les territoires d'Esquermes et de Wazemmes, entrait en ville derrière le Palais Rihour, qu'elle longeait à droite, et venait faire sa jonction avec la branche principale devant le Palais, qui se trouvait ainsi placé entre les deux bras de la Deûle.

La rivière continuait alors son cours en un lit considérablement élargi et dont le canal des Boucheries et le canal des Ponts de Comines semblent marquer les deux extrémités du côté de la Grand'Place et du côté de la rue du Sec-Arembault. Ce lit, probablement très envasé, s'est desséché sur le milieu et s'est peu à peu couvert d'habitations.

Après avoir reçu les eaux du Becquerel au pont de Fins, qui se trouvait à l'entrée de la rue de Paris à la hauteur de la rue des Ponts-de-Comines, la Deûle continuait directement son cours jusqu'à l'entrée de la rue de Roubaix. Là, tournant à angle droit, elle se dirigeait vers la Basse-Deûle ; son ancien lit entre la rue des Arts et la rue des Jardins est encore marqué par le canal des Sœurs Noires.

Le canal de la Monnaie, que Brun-Lavaine et beaucoup d'autres indiquent comme le lit primitif de la Deûle, n'est qu'un canal de dérivation creusé par Bauduin IV au XI^e siècle, pour alimenter les fossés de la première enceinte de Lille (Le Castrum), qui nous est rappelée par la rue des Vieux-Murs.

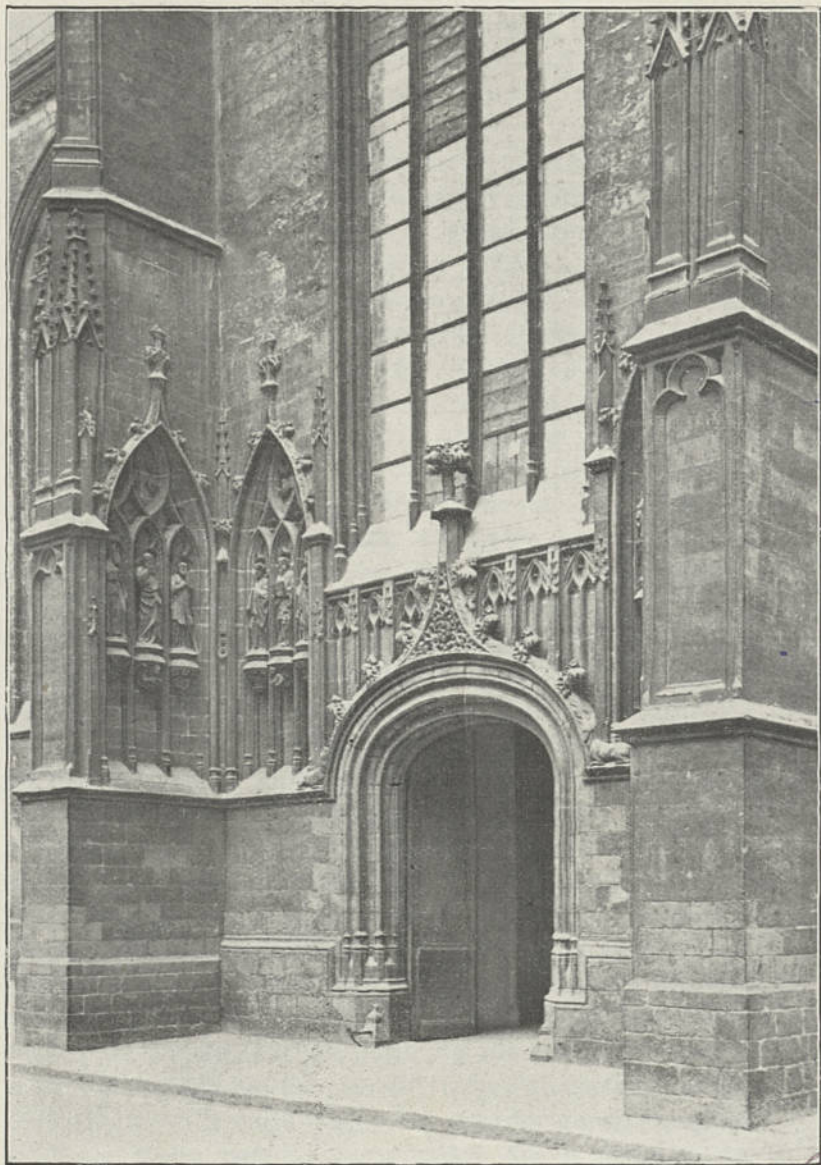
Mais revenons à *Fins* dont nous nous sommes quelque peu éloigné.

La Deûle séparait donc le territoire de Lille du territoire de Fins, depuis l'extrémité de la rue du Sec-Arembault jusqu'à l'entrée de la rue de Roubaix.

Qu'était-ce exactement que la localité de Fins ? C'est un point d'histoire locale qui est demeuré toujours assez obscur.

Toujours est-il qu'au début du XI^e siècle il y avait là une agglomération distincte de celle de Lille et qui avait son église particulière dédiée à saint Maurice.

Pourquoi l'église de Fins fut-elle dédiée à saint Maurice ? Quelques archéologues et savants lillois donnent à la localité de *Fins* une origine romaine qui leur semble



Portail du transept, dit : « Portail Saint-Genois ».



incontestable. Leur opinion, qui ne paraît pas sans fondement, est que la terre de *Fins* marquait au Nord l'extrémité de la domination romaine ; le nom de *Fins* viendrait de *Finis*. Jules César emploie souvent cette expression « *ad fines* » pour dire aux confins ou à la frontière d'un pays.

Nos archéologues nous donnent comme preuve à l'appui de leur opinion la dénomination romaine des villes et villages au sud de la Deûle : « *Roncinium* », Ronchin ; « *Siclinium* », Seclin ; « *Templum Martis* », Templemars, etc., tandis que les localités situées au nord ont conservé la dénomination saxonne : *Radinghem, Capinghem, Verlinghem*, etc. Ce qui vient corroborer cette opinion, c'est que les souvenirs romains abondent sur le territoire de *Fins* : on y a découvert un cimetière romain, on a trouvé dans l'ancien lit de la Deûle un grand nombre de débris de poteries romaines. De plus, un faisceau de voies romaines, marquées encore par les rues de Fives, de Saint-Sauveur, de Paris, du Molinel, aboutissaient non pas à Lille, mais à *Fins*.

Aux derniers temps de l'occupation romaine et aux premiers temps de l'évangélisation de la contrée, il y aurait eu, sur une éminence où s'élève aujourd'hui l'église Saint-Maurice, un poste de soldats romains et un temple dédié à Mars, le dieu de la guerre. Les premiers apôtres du pays auraient converti les soldats, et changé le temple païen en église chrétienne dédiée à saint Maurice et ses compagnons, parce que c'étaient des soldats et probablement aussi parce que le souvenir du massacre de saint Maurice et de la Légion Thébaine était encore très vivace dans l'armée. On aurait voulu par là ménager une sorte de transition entre le paganisme et le christianisme, en substituant au culte du dieu de la guerre, le culte d'un soldat martyr ; on cite même un certain nombre de localités où le culte d'un saint guerrier aurait remplacé celui de Mars, comme Templemars qui a pour patron saint Georges. Ce n'était pas toujours la manière de faire des premiers prédicateurs de l'Évangile, mais nous savons néanmoins qu'aux premiers siècles du Christianisme, bon nombre de temples païens furent convertis en églises.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, on peut affirmer

qu'il y eut dans le voisinage immédiat de Saint-Maurice, une forteresse édiflée par les Romains autour de laquelle ont dû se grouper des habitations qui ont été la cellule première de la localité de Fins. Le fort primitif de Dergnaux ou des Reigneaux, vraisemblablement transformé lors de l'invasion des Normands, subsista jusqu'à sa destruction par Philippe-Auguste. Ce fort eut presque certainement sa chapelle comme la plupart des châteaux-forts, et comme eux une chapelle dédiée à un saint guerrier : Saint Maurice aurait été le titulaire de cette chapelle et serait devenu le patron de la paroisse lors de son érection au XI^e siècle.

C'est ainsi que le Château de Lille ou de Courtrai, élevé sur les bords de la Basse-Deûle en 1301, avait une chapelle dédiée à un saint militaire : saint Vital, et qu'une paroisse prit ensuite le même vocable.

Un fait certain c'est que le vocable de saint Maurice n'a pas été donné sans raison à l'église de *Fins*, et ce qui donne une certaine valeur aux hypothèses émises plus haut, c'est qu'il n'y a aucune autre église dans le Nord qui ait eu saint Maurice pour patron.

Au XI^e siècle et bien avant, la terre de *Fins* relevait des Comtes de Flandre qui percevaient les revenus de son église. Le territoire de Fins comprenait tous les terrains occupés aujourd'hui par les deux paroisses de Saint-Maurice et de Saint-Sauveur.

II

L'ÉGLISE DU XI^e SIÈCLE, SA DISPARITION.

TRANSFORMATIONS SUCCESSIVES DE L'ÉGLISE

SAINT-MAURICE

LA PREMIÈRE ÉGLISE (1022-1066)

Le plus ancien document de l'histoire de Lille, c'est l'acte de fondation de la Collégiale Saint-Pierre, par Bauduin V. Il porte la date de 1066.

Dans ce document, à la suite de l'acte de fondation proprement dit, vient l'énumération des biens attribués à la Collégiale et à son chapitre. Parmi ces biens, se trouve mentionné l'Autel de Saint-Maurice (*apud Fins Allare Sancti Mauricii*), à Fins l'Autel de Saint-Maurice.

Bauduin V cédait donc à la Collégiale Saint-Pierre les revenus de l'Autel de Saint-Maurice, c'était là la signification du mot latin « *Allare* », c'est ce que nous appelons aujourd'hui le « Casuel ».

Les abbayes et les collégiales recevaient ainsi le patronat d'un certain nombre d'églises qu'elles faisaient desservir par des prêtres nommés par elles.

Ce fut le cas pour Saint-Maurice, comme pour Saint-Étienne qui existait déjà à cette époque.

Pour qu'il y eut un Casuel, il fallait que Saint-Maurice fut déjà alors une église paroissiale desservant une certaine population. Par conséquent, il fallait aussi que cette église ait une certaine importance. Elle était déjà,

dit le même acte, desservie par deux prêtres. C'est au siècle suivant, au XII^e siècle, qu'eut lieu le plus grand développement de la population de Saint-Maurice, à tel point qu'on fut obligé d'ériger une seconde église sur le territoire de Fins, l'église de Saint-Sauveur.

L'église Saint-Maurice dut suffire aux besoins de la population, avec quelques agrandissements probablement, jusqu'à l'église du XIII^e siècle, dont nous croyons rencontrer quelques vestiges dans l'église actuelle.

L'église du XI^e siècle était un de ces édifices romans à l'architecture sévère, dont le temps nous a conservé quelques spécimens.

Cette église avait été construite ou reconstruite, disent la plupart des historiens, en 1022.

Plusieurs auteurs du milieu du siècle dernier, entre autres M. Victor Derode et M. de Contencin, président de la Commission Historique du Nord, nous disent avoir vu le millésime de 1022, qui avait été reporté sur l'ancienne façade à une époque où on avait des documents qui ont aujourd'hui disparu.

Cette date est communément admise comme celle de la construction de l'église mentionnée dans la Charte de Bauduin V.

Comment cette église a-t-elle disparu ? A quelle époque a-t-elle fait place à l'église actuelle ou plutôt à une église intermédiaire ? Les archives sont absolument muettes sur ce point.

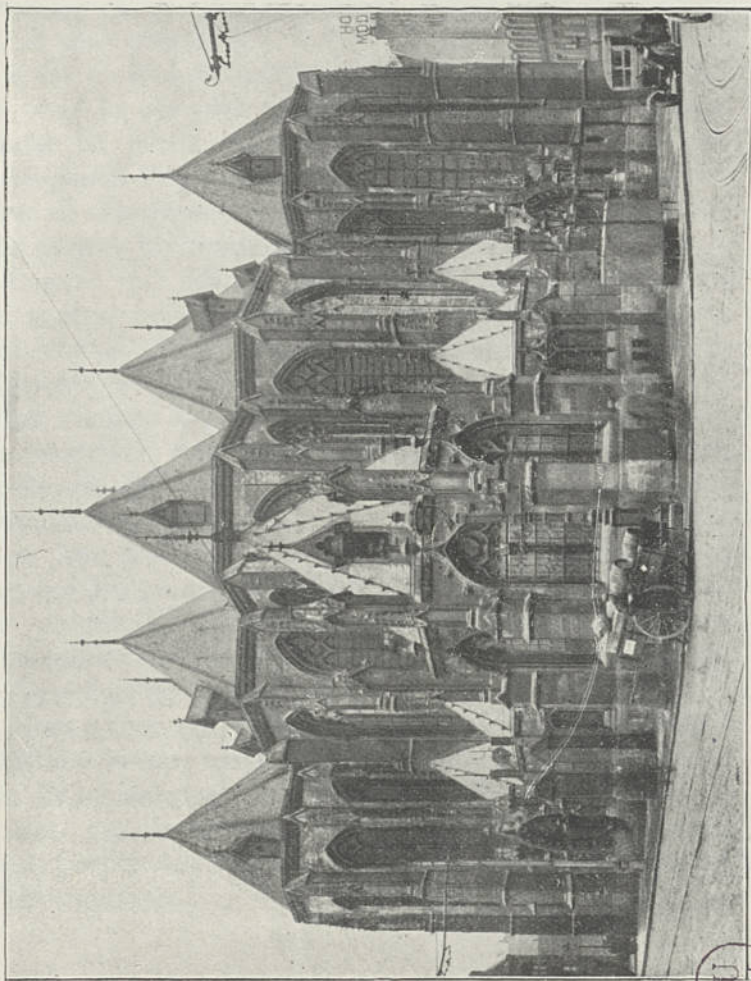
Mais ce qui nous paraît certain, c'est que l'église actuelle est le résultat des transformations successives à travers les siècles et jusqu'aujourd'hui, de cette église intermédiaire.

Lorsque le visiteur pénètre dans Saint-Maurice, il est frappé de l'unité que semble présenter l'édifice tout entier.

On dirait que l'église a été bâtie sur un plan unique, réalisé d'un seul jet, et qu'elle est comme l'incarnation d'une idée précise qu'on n'a jamais perdue de vue.

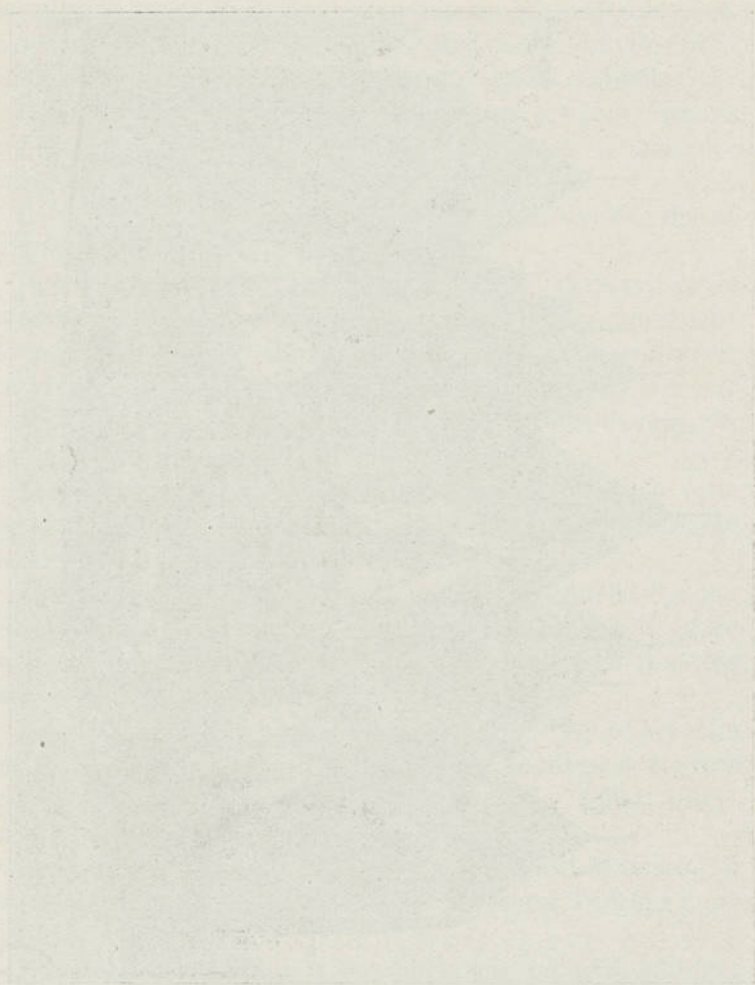
Ce qui contribue à lui donner cette apparente unité, ce sont ses voûtes admirables, construites sur un même plan, de 1615 à 1622, et qui règnent uniformément sur l'ensemble de l'édifice.

Mais après un examen attentif, un œil exercé découvre



L'abside et les sacristies.

BU
LILLE



bientôt des traces de remaniements nombreux qui ont modifié et développé successivement toutes les parties de l'église, depuis le XIII^e siècle jusqu'à l'agrandissement du milieu du XIX^e.

La difficulté pour l'archéologue est donc de rechercher la partie la plus ancienne et de suivre une à une les modifications et les agrandissements, dans l'ordre dans lequel ils se sont présentés.

C'est à cette difficulté que nous nous sommes attaqué, et pour la résoudre nous avons étudié minutieusement toutes les parties de l'édifice, nous avons examiné soigneusement l'appareil, la nature des matériaux, le caractère de l'architecture, nous avons cherché les reprises des parties juxtaposées.

Comme une des grandes difficultés de ce travail était la reconstruction simultanée et relativement récente des voûtes (1615-1622), dont l'ensemble avait admirablement unifié l'édifice tout entier ; après avoir achevé notre examen à l'intérieur de l'église, nous avons voulu en contrôler tous les résultats, nous sommes monté au-dessus des voûtes, dans les combles, et nous avons examiné attentivement les charpentes qui, heureusement, dans leur gros œuvre du moins, sont restées les mêmes sur une très grande partie de l'église. Nous avons trouvé là de précieuses indications qui corroboraient souvent, très exactement, les constatations que nous avions faites à l'intérieur de l'église.

Nous avons cru qu'il y avait là un service à rendre à l'histoire locale, car il y a chez tous ceux qui ont écrit sur Saint-Maurice, Victor Derode, M. de Contencin et autres, des erreurs manifestes, que nous voyons avec peine perpétuées, par ceux qui n'ont pas d'autres sources d'informations.

III

PARTIE DU XIII^e SIÈCLE

C'est le transept qui paraît être la partie la plus ancienne de l'église.

Nous trouvons là des traces d'une église toute différente de celle qui existe aujourd'hui. Ces traces, ce sont d'abord un appareil plus petit, plus irrégulier que celui de l'ensemble de l'édifice.

C'est ensuite d'anciennes fenêtres aveuglées, dont la forme, les dimensions, et surtout la situation, ne cadrent pas du tout avec l'édifice que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et dont l'ensemble paraît nous reporter à une époque voisine du XIII^e siècle.

A noter encore l'élévation plus considérable de la toiture du transept, alors que sur toute l'église l'ensemble des cinq toitures est de même hauteur, et on ne voit pas que la toiture du transept ait nécessité une hauteur différente.

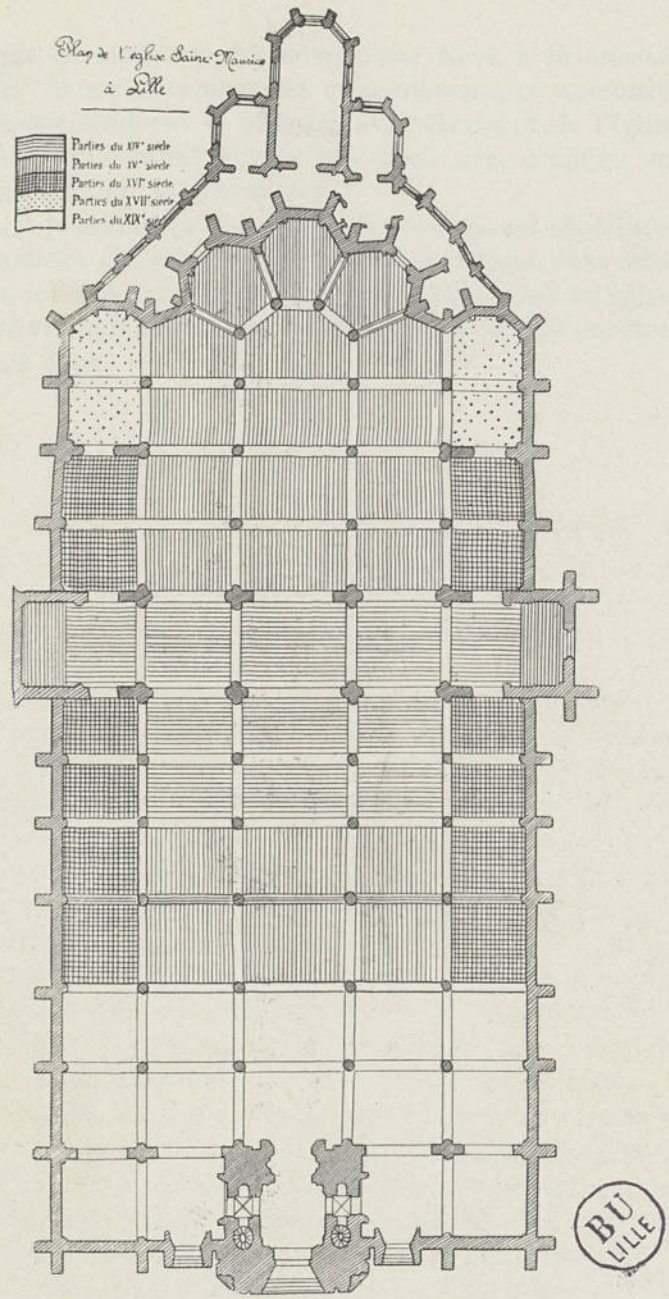
Ne serions-nous pas ici en face des restes d'une église qui aurait remplacé l'église du XI^e siècle ou qui en aurait été un agrandissement ?

Nous ne voyons nulle part qu'au cours des siècles l'exercice du culte ait jamais été interrompu à Saint-Maurice ni transporté ailleurs. Ce qui laisse à penser que les églises, comme il arrivait très souvent, se sont succédé les unes aux autres, par l'adjonction d'une partie de l'église nouvelle à l'église ancienne, qui n'était tout à fait démolie que lorsque le culte pouvait s'exercer dans les parties nouvelles.

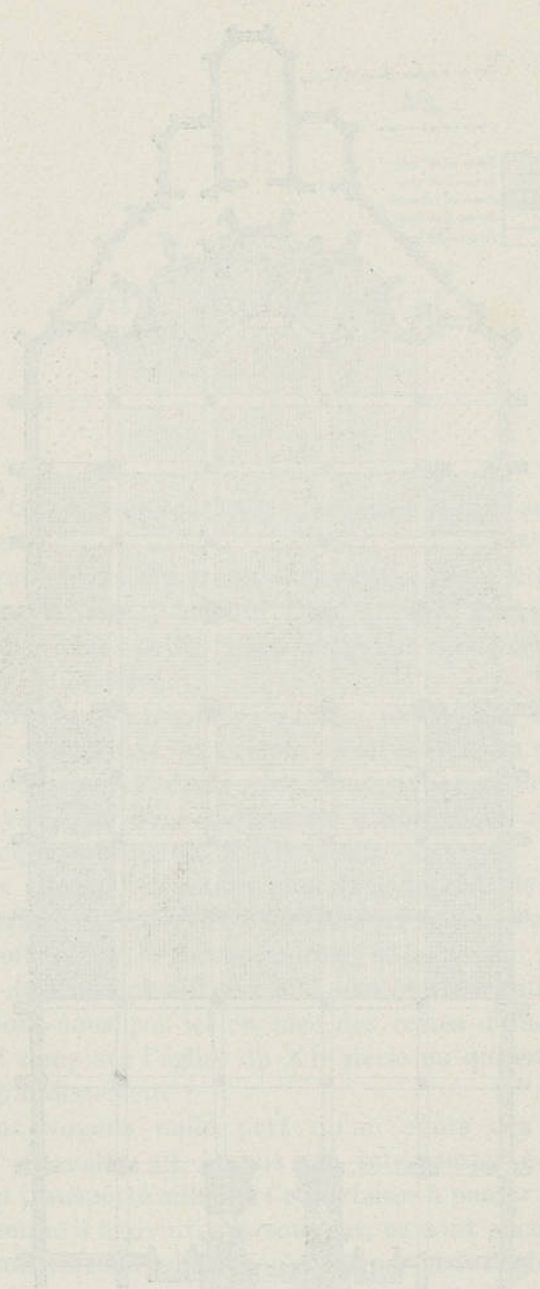
D'après d'anciens plans de Lille, il semble bien que l'église antérieure au XIV^e siècle ait été une église à trois nefs : une nef plus élevée avec fenêtres dans le haut et des bas-côtés. Cette église avait la forme d'une croix

Plan de l'église Saint-Maurice
à Lille

- Parties du 10^e siècle
- Parties du 11^e siècle
- Parties du 13^e siècle
- Parties du 17^e siècle
- Parties du 19^e siècle



PLAN DE L'ÉGLISE
avec indication des différentes étapes de la construction.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side or a very light print. The text is arranged in several lines and is centered horizontally.

α

grecque et avait un clocheton assez élevé à la croisée.

Ceci fixerait, comme les agrandissements successifs de l'église semblent le prouver, l'emplacement de l'église primitive qui aurait occupé la croisée avec emprise sur le chœur et sur la grande nef.

Il est probable qu'en creusant les tombes des sépultures nombreuses qui eurent lieu, au cours des siècles, dans cette partie de l'église, on a dû découvrir les substructions de l'église primitive, mais aucun écho de ces découvertes n'est parvenu jusqu'à nous.

IV

PARTIE DU XIV^e SIÈCLE

On peut affirmer que c'est au XIV^e siècle que fut commencé, tout en conservant certaines parties de l'édifice précédent, l'église actuelle et sur un plan qui lui a donné son caractère définitif.

La partie que nous considérons comme étant du XIV^e siècle, n'est qu'une faible portion de l'édifice actuel ; mais elle est suffisamment caractérisée pour que nous puissions facilement la détacher de l'ensemble, avec lequel elle paraît pourtant, à première vue, s'identifier complètement.

C'est le type sur lequel s'est développé régulièrement et obligatoirement l'église tout entière, c'est le noyau central qui lui a donné son caractère et ses proportions.

Nous avons là, déjà, les données d'après lesquelles s'est développée l'église du XV^e siècle et qu'on a dû suivre nécessairement pour les agrandissements subséquents.

Cette partie de l'église occupe le transept, qui a été remanié depuis, et les deux premières travées de la grande nef et des nefs intermédiaires près du transept.

Ces deux premières travées sont d'abord beaucoup moins larges, elles n'ont que cinq mètres, tandis que les autres ont six mètres cinquante et sept mètres.

Pourquoi cette différence ? Elle serait tout à fait inexplicable dans une œuvre d'ensemble, elle ne s'explique que par une construction d'époque différente.

Les arches des travées forcément plus aiguës, sont d'une plus belle venue, plus finement moulurées et d'un appareil plus petit, plus régulier et plus beau que celui des travées suivantes.

Les colonnes accusent aussi une différence très sensible. Les chapiteaux sont à double rangée de feuillage frisé, et paraissent avoir servi de modèle pour les chapiteaux des autres parties de l'église construites au siècle suivant. Mais leur tailloir est très particulier et se distingue nettement de tous les autres par sa mouluration spéciale. C'est une moulure creuse formée d'un quart de rond. Le fut des colonnes n'est pas identique non plus à celui des autres parties de l'édifice et, de plus, ces colonnes ont un soubassement tout différent et beaucoup moins élevé.

On sait que c'est à partir du XIV^e siècle surtout que les soubassements des colonnes ont pris plus d'importance et se sont élevés.

De ces colonnes du XIV^e siècle, il reste les deux piliers du transept, à l'entrée de la grande nef, formé chacun de quatre colonnes engagées, les deux colonnes qui suivent dans la grande nef, et dans les nefs intermédiaires à droite trois colonnes engagées supportant les arches du transept au-dessus de la nef intermédiaire, la quatrième étant une des colonnes engagées du gros pilier.

A gauche, dans la partie correspondante, nous n'en trouverons qu'une, c'est celle qui correspond à la colonne engagée du gros pilier, et supportant avec elle l'arche du transept au-dessus de la nef intermédiaire du côté de la grande nef.

Du côté du chœur, à l'entrée du pourtour à gauche, l'arche du transept est supportée par deux colonnes très spéciales et qui tranchent sur toutes les autres colonnes de l'église par leur diamètre plus considérable et par leurs chapiteaux ornés de feuilles de vigne et de grappe de raisin.

Ces deux colonnes ont été certainement construites à part et à une époque que nous ne pouvons déterminer.

Les deux gros piliers du transept étaient destinés à supporter un clocheton, comme on en voit à la croisée de presque toutes les grandes églises ogivales.

Ce qui est très caractéristique pour cette partie du XIV^e siècle, c'est que si nous quittons l'intérieur pour monter au-dessus des voûtes, nous trouvons des voûtes en bois limitées exactement à la partie de l'église que nous venons de décrire.

Ces voûtes sont formées de chevrons en ogive, elles ont, au sommet, une arête moulurée et sont supportées par un poinçon s'élançant au milieu du tirant.

Elles existent encore au-dessus des deux premières travées de la grande nef et, à droite, au-dessus de la nef intermédiaire correspondant à ces deux travées.

Ces voûtes, qui s'élevaient de six mètres au-dessus des voûtes actuelles, ont cette particularité curieuse, c'est qu'elles semblent n'avoir jamais été lambrissées. Elles ne portent aucune trace d'un revêtement quelconque.



La grande nef.

BU
VILLE



L'ÉGLISE DU XV^e SIÈCLE

C'est dans la première moitié du XV^e siècle, sous Philippe le Bon que fut construite la partie ancienne la plus considérable de l'église Saint-Maurice, et pour fixer cette date nous pouvons ici nous appuyer sur quelques documents sérieux.

C'est d'abord un document de la Chambre des Comptes que nous tenons à citer en entier :

« 1431. A Pierre Willart et Jehan Mayolle, margliseurs
» de l'église Saint-Morisse en Lille la somme de L livres
» du prix de XL groz, monnoye des Flandres, laquel
» Mon dit Seigneur pour l'onneur et la révérence de Dieu
» et du glorieux Saint-Morisse et pour la singulière dévo-
» cion qu'il a à l'église parrochial du dit Saint, en laquelle
» les parrochiens d'icelle ont *nouvellement fait faire de*
» *biaux et notables édifices*, a donné de grace espécial,
» pour une foiz, à la dite église pour au cuer (chœur)
» d'icelle, faire faire une verrière à ses armes, pour ce
» comme plus à plain appert, par lettres de mandement
» d'icellui Seigneur, données en sa ville de Lille le
» IX^e jour de Décembre au dit an mil CCCCXXXI et
» quittance des dits margliseurs, ensemble certification
» du curé de la dite église sur la fection de la dite église
» sur la perfection de la verrière » (B. 1942).

Ce document, par lequel Philippe le Bon fait don d'une verrière au chœur de l'église, non seulement en témoignage de sa dévotion particulière pour saint Maurice, mais aussi pour reconnaître le zèle des paroissiens qui avaient fait faire récemment de « beaux et notables travaux » à l'église, est précieux et fixe la date des grands travaux du XV^e siècle.

On voit du reste encore aujourd'hui, dans la frise sculptée de l'abside, le Briquet de Bourgogne qui est comme la signature de Philippe le Bon.

Nous trouvons encore rapportée dans l'*Épigraphie du Nord*, l'inscription d'une pierre tombale de l'église Saint-Maurice datant de 1436, qui corrobore absolument le document cité plus haut ; elle relate la cession de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à noble homme Jehan Abonnel..., receveur général des finances de Mgr le duc Philippe de Bourgogne, et depuis maître de ses comptes à Lille, « *afin que icelle chapelle, pour supporter les autres grands ouvrages de cette dicte église, il volsist édifier à ses dépens....* » (1).

On faisait donc, en 1436, de grands travaux à Saint-Maurice.

Quels furent ces travaux ?

On bâtit alors non seulement l'abside qui porte, comme nous l'avons vu, avec le Briquet de la Toison d'Or, la signature de Philippe le Bon, mais encore le Chœur tel que nous le voyons avec son déambulatoire.

Les nefs extrêmes n'existaient pas de chaque côté du chœur.

On allongea ensuite le transept des deux côtés ; la reprise de ce travail se voit à l'intérieur, à droite, du côté de la chapelle Saint-Joseph, à l'angle de la muraille du transept et de la muraille extérieure. Ailleurs, cette reprise est cachée par les nervures prismatiques qui descendent des voûtes jusqu'au sol, précisément dans les angles où elle se trouve. Dans la chapelle Saint-Joseph, ces nervures sont arrêtées sur des culs-de-lampe, ce qui a permis cette constatation.

A chaque extrémité du transept ainsi allongé, se trouvaient deux belles fenêtres. On a dû les aveugler lors de la construction des nefs extrêmes dont la muraille venait tomber d'aplomb au milieu de ces fenêtres. Mais elles sont encore très visibles à droite, au-dessus de la tribune du portail Saint-Genois où elles n'ont été aveuglées qu'à mi-épaisseur à l'extérieur.

Du côté du calvaire, elles ont disparu complètement, mais avec un peu d'attention on en distingue encore parfaitement l'emplacement.

On compléta ensuite l'édifice en prolongeant la grande

(1) *Épigraphie du Nord* Tome I^{er} page 218.

nef de deux travées, y compris celle de la tour qui était à l'intérieur, et en construisant la tour et la façade sur les trois nefs qui existaient seules à cette époque.

Il faut remarquer la largeur des deux travées ajoutées. Alors que les travées du XIV^e siècle n'étaient que de cinq mètres, les nouvelles furent portées à six mètres cinquante et sept mètres. Ce sont les travées les plus larges de toute l'église et elles se trouvent actuellement en plein milieu de l'église au-delà du transept.

La reprise de cette partie de l'édifice au XV^e siècle est visible d'abord dans la grande nef au-delà de la première colonne à gauche qui supporte la chaire. Une partie de l'arche ancienne reposant sur cette colonne, a été conservée ; elle est d'appareil différent et mal raccordée avec la partie nouvelle.

De plus, au-dessus des voûtes, sur le mur de charge à droite, il y a sur la partie nouvelle un retrait qui n'existe pas sur l'ancienne.

A noter que les quatre colonnes de ces larges travées sont en pierre de Soignies ou d'Ecaussines, parce qu'elles servaient de support à la tour, et c'est à cause de la difficulté à travailler cette pierre que les deux premières doivent de n'avoir que des chapiteaux très frustes et qui tranchent absolument sur l'élégance des chapiteaux voisins.

La tour et la façade du XV^e siècle ont subsisté jusqu'en 1826, les dessins qui en ont été conservés accusent nettement le style du XV^e siècle.

Pour se former une idée de ce qu'était l'église Saint-Maurice au XV^e siècle, il faut la considérer avec le transept actuel, en faisant abstraction des nefs extrêmes, qui n'existaient pas, et se terminant à la seconde colonne après la chaire où se trouvait l'ancienne façade.

Il y a une chose qui étonne dans l'église telle qu'elle était au XV^e siècle, ce sont les dimensions du chœur qui occupe plus d'espace que la grande nef.

Cette anomalie est due probablement à l'institution des horistes, sorte de chapitre tenu à la récitation des heures canoniales.

Cette institution, qui date du milieu du XV^e siècle, reçut son règlement définitif pour Saint-Maurice, de Ferry de Cluny, évêque de Tournai, en 1476.

VI

PARTIE DU XVI^e SIÈCLE

Les constructions considérables du XV^e siècle avaient donné à l'église Saint-Maurice, avec son caractère définitif, les proportions d'une grande église.

Mais la population augmentait sans cesse, et si l'on considère l'étendue de l'église à cette époque, on verra qu'en raison de l'espace considérable occupé par le chœur et l'abside, il y avait relativement peu de place pour les fidèles.

Les nefs n'avaient que quatre travées, les deux du XIV^e siècle étaient très étroites, et dans les deux du XV^e, beaucoup plus larges il est vrai, il fallait encore tenir compte de l'emplacement de la tour.

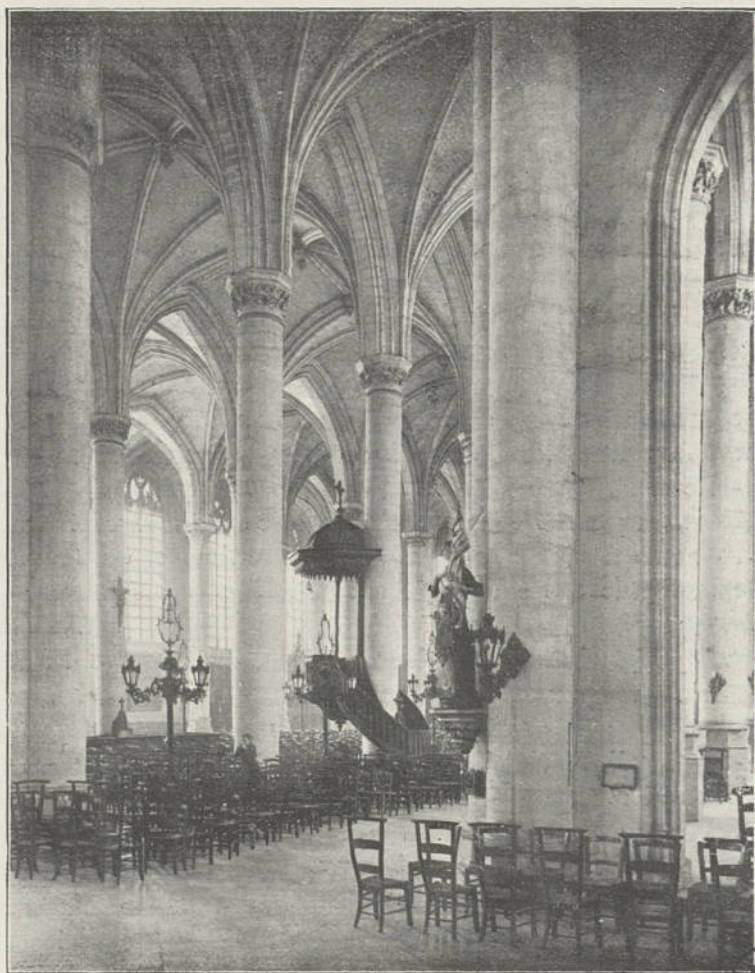
Un agrandissement s'imposait, et comme on ne pouvait penser à développer l'église ni du côté de la tour, ni du côté du chœur, on dut se résoudre à l'élargir.

C'est à gauche, sur le terrain du cimetière, que se fit d'abord cet élargissement : on construisit une nouvelle nef qu'on prolongea de deux travées au-delà du transept sur le côté du chœur.

Cet élargissement est facile à constater, car la frise sculptée qui existait alors en dessous des chéneaux, se trouve maintenant renfermée à l'intérieur dans les combles, sur toute la largeur de la nouvelle nef.

A quelle époque faut-il placer cet agrandissement ?

Nous n'avons sur ce point aucun renseignement positif, mais il faut le placer entre les dernières constructions du XV^e siècle et l'année 1603, car sur la muraille de la nouvelle nef, nous trouvons cette date de 1603 inscrite en dessous des fresques anciennes, retrouvées sous le badigeon et restaurées par M. Delobel en 1874.



Vue perspective des voûtes et des colonnes.

BU
LILLE

Si nous considérons le caractère de l'architecture, nous sommes tentés de la faire remonter aussi haut que possible, vers le commencement du XVI^e siècle.

Les chapiteaux à double rangée de chardons sont très élégants.

Les arches sont d'une très belle venue et finement moulurées, et tout indique que nous sommes encore là à une bonne époque de l'art ogival.

D'autre part, nous savons qu'en 1488, Jean Ledonck, président de la Chambre des Comptes, fit construire à ses frais une chapelle en l'église Saint-Maurice, en l'honneur de la *Sainte Vraie Croix*. Or, la chapelle de la Sainte-Croix a toujours été dans cette nef extrême au-delà du transept, à l'endroit des petites orgues.

N'y aurait-il pas là une présomption en faveur de la date que nous assignons et qui pourrait remonter à la fin du XV^e siècle. Car il peut très bien se faire que les peintures murales, datées de 1603, n'aient été faites que bien longtemps après la construction de la muraille.

M. de Contencin se trompe dans la description qu'il nous donne de Saint-Maurice, dans le *Bulletin de la Commission Historique*, 1843, p. 199, en datant cette partie de l'église de 1621.

Lorsqu'il sera question de la construction des voûtes, nous indiquerons les difficultés techniques toutes particulières que présentait ce travail d'élargissement d'une église dont on recule les murailles de côté.

Pendant quelque temps, l'église eut ainsi quatre nefs, car ce ne fut qu'un certain temps après qu'on élargit la partie correspondante et qu'on bâtit la nef extrême de droite. Ce travail se fit, non plus comme de l'autre côté, tout d'un trait, mais à deux reprises différentes.

On commença cet élargissement par les deux travées au-delà du transept du côté du chœur.

Nous sommes ici, en effet, en face d'un travail tout différent de celui de l'autre côté du transept.

Les colonnes sont en grès, le feuillage des chapiteaux en plus petit, sans être plus élégant cependant que celui des chapiteaux de l'autre partie. Il est vraiment difficile d'assigner une date à ce travail, pas plus qu'à celui qui se fit ensuite de l'autre côté du transept, du côté des nefs. Ici surtout les chapiteaux, ornés de deux rangées

de larges feuilles appartenant à je ne sais quelle flore, sans manquer tout à fait d'élégance, ne sont pas à comparer avec ceux de la partie correspondante.

Les arches aussi sont d'un travail beaucoup moins parfait, on dirait même qu'elles n'ont été qu'à moitié ravalées et que le travail est resté inachevé.

En même temps qu'on construisit cette seconde partie de la nef extrême de droite, on remania complètement la partie centrale du transept.

En vue probablement de l'édification de la lanterne qui a existé un certain temps, à ce point de la croisée, on éleva les deux colonnes engagées qui se trouvent de chaque côté, à l'entrée du chœur.

Ces deux colonnes sont identiquement les mêmes que celles de la nef extrême de droite et que nous avons décrites plus haut. Ce sont absolument les mêmes chapiteaux, les mêmes fûts et les mêmes soubassements.

Elles ont été placées là pour appuyer la grande arcade de l'entrée du chœur qui descend jusqu'au sol, et pour former, avec elle et les deux colonnes engagées de derrière et de côté, un appareil suffisamment puissant pour supporter le poids de la lanterne.

On construisit en même temps les voûtes à nervures qui se trouvent au bas du dôme central et qui sont bien de la dernière période de l'art ogival.

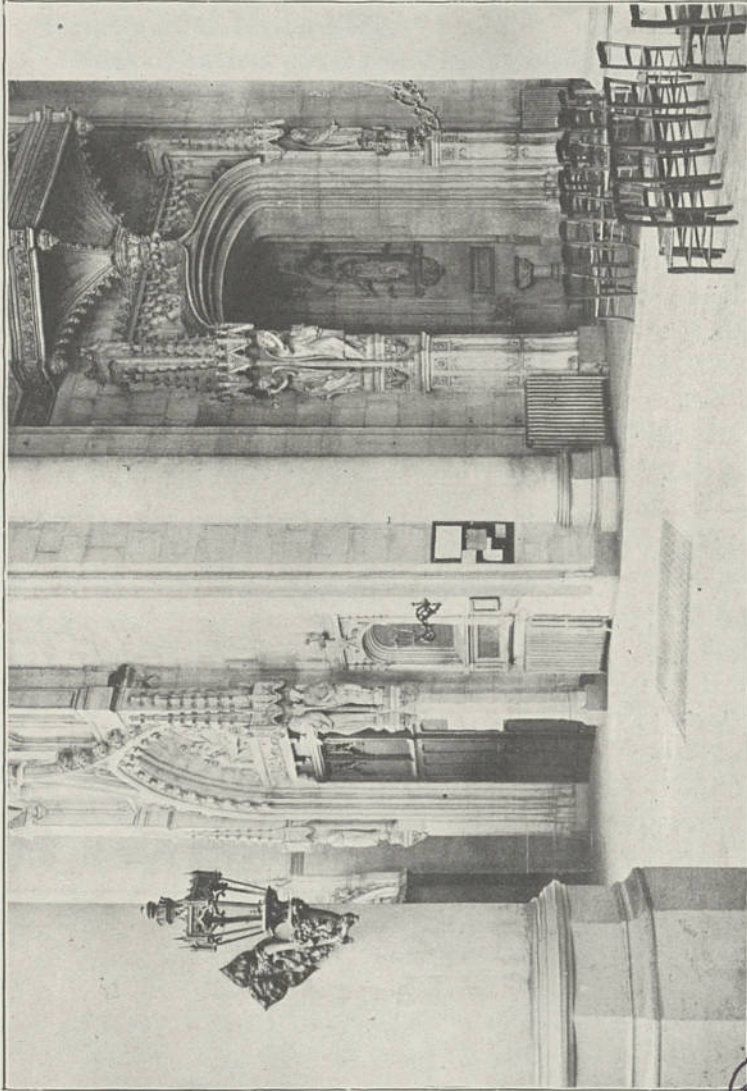
Ces voûtes, avec leurs fines nervures en réseau, nous ont longtemps intrigué, nous cherchions vainement leur point d'appui et nous nous demandions comment elles pouvaient tenir là-haut. Ce n'est qu'en montant au-dessus de ces voûtes que nous avons trouvé le mot de l'énigme : elles sont simplement suspendues par de forts tirants de fer aux énormes poutres qui se trouvent dans l'encogiture des murailles.

A quelle époque fut construite cette lanterne, dont on voit encore la base octogonale au-dessus de la coupole actuelle, nous avons ici, pour nous guider, l'assertion de Chavatte, qui dit dans sa chronique :

« Le 3 janvier 1623, à une heure après-midi, en l'église »
» Saint-Maurice, fut posée une image de saint Maurice,
» de cuivre, pour tourner aux vents, sur la croix de fer
» de la lanterne *nouvellement posée*, et la dite croix pèse
» 264 livres et la dite image 100 livres ».

Intéressant

bon

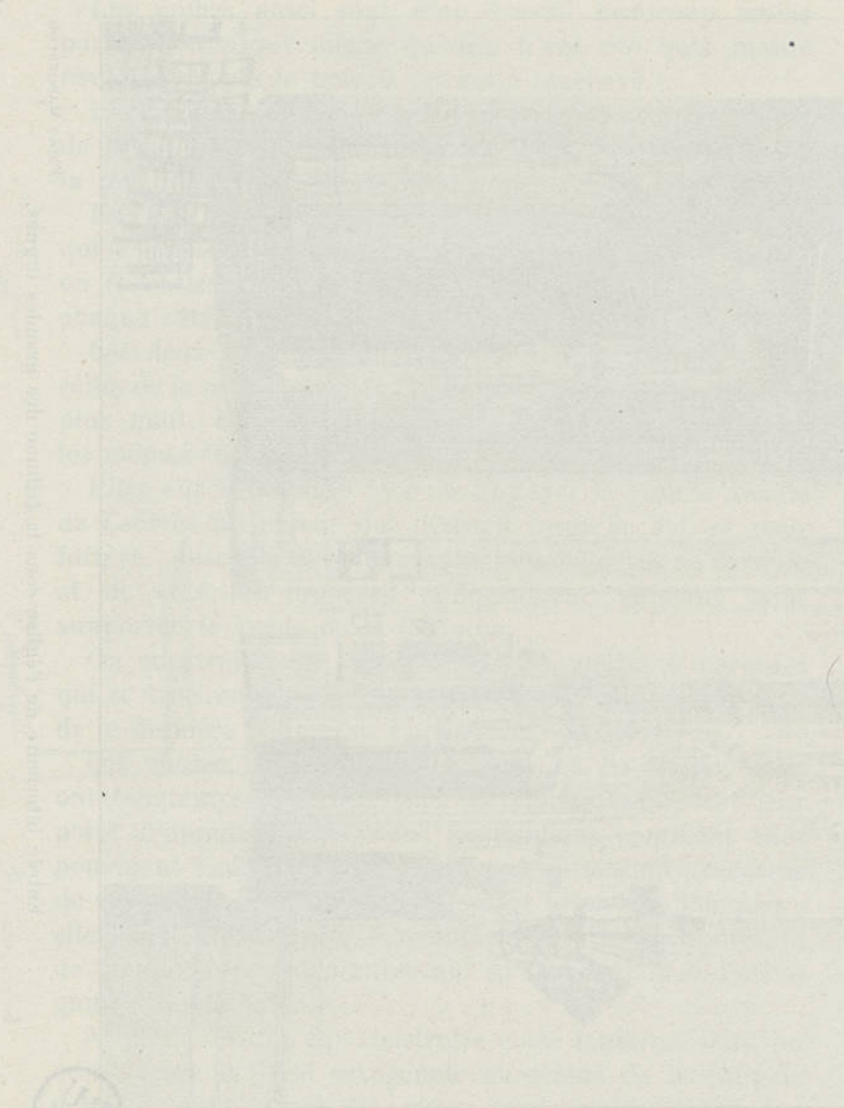


(Photo MAUQUETTE)

Entrée intérieure de l'église sous la tribune des grandes orgues.

BU
LLE

Faint, illegible text at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

On lit dans la chronique de Bocquet :

« Le X^e de juillet 1623 fut achevée la lanterne estante
» au-dessus de l'église Saint-Maurice à Lille ».

Cette lanterne fut renversée en grande partie par la
tempête le 15 février 1702.

Nous ne savons pas si elle a été reconstruite, ni à quelle
époque elle a été totalement supprimée. La coupole à
nervures qui se trouve à cette partie du transept est en
enduit et semble dater du commencement du XIX^e siècle.

VII

LES VOUTES

Voilà un chapitre sur lequel on a beaucoup discuté, et une question en réalité assez obscure ; sans prétendre l'élucider tout à fait, nous y apporterons le résultat de nos observations.

D'après Chavatte, on commença les travaux de la voûte du chœur le 17 septembre 1615, et il place au 20 octobre de la même année, la pose de la première pierre de la « voussure » du chœur, il ajoute ensuite :

« Le 24 août 1616, en l'église Saint-Maurice, furent » chantées les matines et la grand'messe en musique » pour la première fois depuis les travaux du chœur, et » après-dîner fut faite une procession à cause de l'achèvement de la voussure ».

« Au mois de janvier 1620, l'église Saint-Maurice fut » toute démolie et la chapelle, sauf le chœur, afin de » parfaire toutes les arçures du reste de l'église comme » le chœur ».

Par cette démolition Chavatte entendait certainement la destruction des vieilles voûtes. Beuzelin dit aussi, en 1625, que l'église venait d'être voûtée récemment en pierre : « *qua sacra moles Divum Mauritium habet patronum, insigni nuper fornicatione lapidum tecta fuit.* » (*Gallo Flandria*, page II).

Victor Derode et M. de Contencin (*Bul. de la Com. Hist. I.* p. 102) qui n'avaient pas connaissance de la Chronique de Chavatte s'appuient uniquement sur l'assertion de Beuzelin pour émettre leur opinion sur les voûtes de Saint-Maurice.

Il est assez difficile de s'expliquer, dit Derode, comment la voûte de l'église ne daterait pas de la construction générale, cependant Beuzelin dit positivement en 1625 que l'église venait récemment d'être couverte d'une voûte en pierre. Celle qui existait auparavant avait-elle été ébranlée par le tremblement de terre de 1580 ?

De son côté, M. de Contencin, après avoir examiné sérieusement l'affirmation de Beuzelin et émis plusieurs hypothèses, s'arrêtait à cette dernière que les nefs seules restaient alors à voûter, et que le chœur et le transept avaient reçu antérieurement les voûtes que nous voyons aujourd'hui, et pour appuyer cette hypothèse, il ajoute : « Ce qui nous porte à considérer, comme un fait positif, » l'assertion de Beuzelin, en ne l'appliquant qu'aux nefs, » c'est que l'existence des voûtes en pierre eut rendu » impraticable l'opération de l'élargissement.

» On conçoit très bien, au contraire, la facilité avec » laquelle elle s'est exécutée si, comme tout l'indique, » il n'y avait alors, dans la nef centrale et dans les bas- » côtés, que des plafonds ou des voûtes en bois ». (*Bull. de la Com. Hist.*, I, p. 203).

Les *Souvenirs religieux* nous disent que, grâce aux précisions de Chavatte, qui nous affirme que le chœur a reçu sa voûte en pierre en 1615, et que le reste de l'église a été voûté de même de 1620 à 1623, le problème est éclairci, c'est-à-dire que chœur, nefs et chapelles étaient jusque là recouverts en bois et que de 1615 à 1623 la pierre fut substituée au bois (1).

Cette solution nous paraît beaucoup trop radicale. Derode ne s'expliquait pas comment les voûtes ne dataient pas de la construction générale, il avait raison, mais pour certaines parties seulement ; en effet, au XV^e siècle, on ne construisait pas des édifices de cette importance et sur le même plan adopté, sans les voûter en pierre.

Après un examen attentif de l'édifice tel qu'il est aujourd'hui, on ne peut pas admettre facilement que les voûtes sur certaines parties construites au XV^e siècle, ne datent pas de la construction générale.

Dans l'abside, par exemple, les faisceaux de nervures prismatiques descendant entre les fenêtres jusqu'au sol et formés de la réunion des nervures des voûtes, ont

(1) 1615. — 17 Septembre, on a commencé la voûte de Saint-Maurice. Le 22 Octobre, Jacques Petilpas, Écuyer, Seigneur de la Pontenerie, Rewars, a mis la première pierre de ladite voûte, Wallerand-Hangouart, Mayeur, a mis la seconde, Jean Macquart, Pasteur de la paroisse, la troisième, Pierre de Recq, et ses hommes, Capitaine bourgeois, a assis la quatrième. *Souvenirs Religieux* (Éphémérides) 1889, page 178.

1615. — 17 Septembre, au chœur de Saint-Maurice fut commencé à planter et dresser les appuis pour faire la voussure de ladite église. *Mahieu Manteau* p. 127.

1615. — 20 Octobre, furent assises les 4 premières pierres de la voûte. *Mahieu Manteau*, page 129.

une telle homogénéité avec les murailles, qu'on peut prétendre qu'elles ont été faites pour supporter les nervures, et les voûtes par conséquent.

Dans le déambulatoire, on voit nettement le départ d'anciennes voûtes, antérieures à celles qui existent aujourd'hui, et ce départ de nervures est parfaitement homogène aussi avec la maçonnerie des arches à leur retombée sur les chapiteaux.

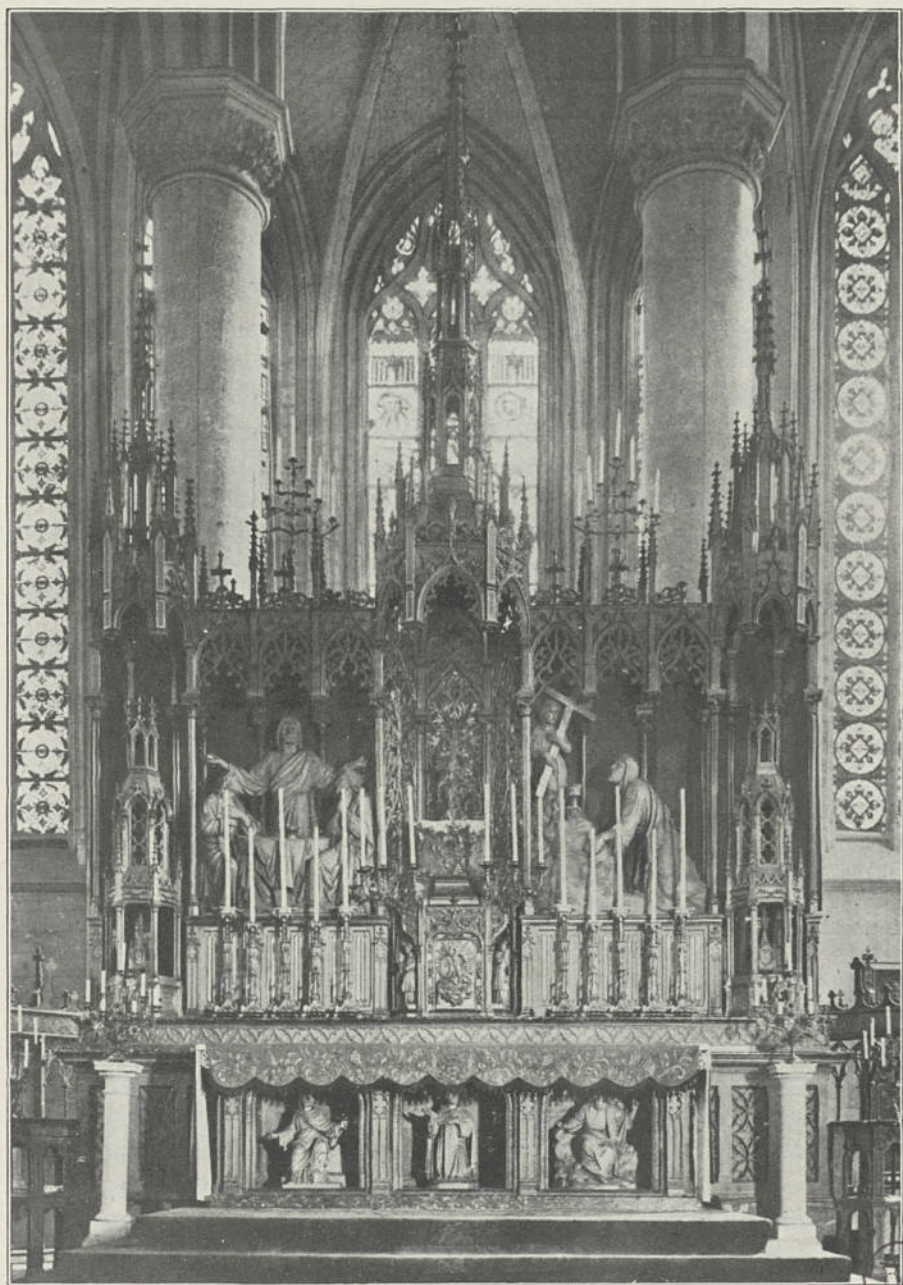
Par contre, en certaines parties, dans les nefs extrêmes, par exemple, on voit nettement que les faisceaux de nervures descendant des voûtes jusqu'au sol ont été encastrés dans la muraille postérieurement à la construction de celle-ci.

C'est ce qui semble donner raison ici à M. de Contencin, quand il affirme que les nefs seules restaient à voûter en 1620, et quand il nous dit que le chœur avait reçu antérieurement les voûtes que nous voyons aujourd'hui, il était d'accord avec Chavatte, tout en ignorant que ces voûtes avaient été refaites en 1615. A noter aussi que c'est au-dessus des nefs seulement qu'on retrouve de très beaux restes de voûtes en bois. Ce qui paraît très plausible et qui mettrait tout le monde d'accord, c'est que, avec les remaniements nombreux de l'édifice du XIII^e au XVII^e siècle, il devait y avoir une grande diversité dans les voûtes, ce qui rendait l'aspect de l'église assez disgracieux.

Les voûtes du chœur ayant eu besoin, pour une cause quelconque, de réfection en 1615, on en profita pour mettre à bas toutes les voûtes et plafonds de l'église pour refaire sur un plan uniforme les voûtes splendides que nous admirons aujourd'hui, et qui ont unifié admirablement l'ensemble de l'église.

Pour ce qui est de la difficulté dont parle M. de Contencin d'élargir l'église si elle eut été voûtée en pierre, nous ferons remarquer que M. Canissié l'a victorieusement résolue, lors du dernier agrandissement, en soutenant les voûtes des cinq nefs pour reculer la façade de trois travées, et la difficulté était ici bien plus considérable que pour l'agrandissement du XVI^e siècle.

Le même travail avait été également exécuté, et dans les mêmes conditions pour l'agrandissement du XVII^e siècle.



Le Maître-Autel.

U
LILLE

VIII

PARTIE DU XVII^e SIÈCLE

L'agrandissement de Lille de 1603, qui avait englobé dans Lille une partie du territoire de Wazemmes, depuis la porte de la Barre jusqu'à la rue du Molinel, avait en même temps amené un accroissement de la population.

Le Magistrat voulut construire une église dans la partie annexée aux environs de la rue du Plat, mais les curés des paroisses voisines protestèrent contre ce projet et portèrent le différend à Rome. « La Congrégation des illustrissimes Cardinaux du Saint Concile décida que la nouvelle ville se devait distribuer aux anciennes paroisses sans qu'il soit besoin d'y faire aucune église ou paroisse, mais à condition que les paroisses agrandiraient les églises ». (Archives de l'Hôpital Comtesse, titre n^o 4252).

La paroisse Saint-Maurice ayant reçu une notable portion de ce territoire, se mit en devoir d'agrandir son église.

Les deux nefs extrêmes au-delà du transept du côté du chœur, n'avaient que deux travées et se terminaient par un mur à pignon percé d'une large fenêtre. On construisit sur le prolongement de ces deux nefs la chapelle de la Sainte-Vierge et la chapelle Saint-Joseph, composées chacune de deux travées séparées par une colonne en grès. Ces colonnes sont très particulières, car seules dans toute l'église, elles sont octogonales et leurs chapiteaux, en raison probablement de la dureté des matériaux, ne sont pas sculptés, mais simplement moulurés.

Quand ces deux chapelles furent construites, on supprima la fenêtre du pignon et on en descendit l'ouverture jusqu'au sol, pour mettre ces chapelles en communication avec la nef. C'est là toute la raison d'être de ces deux grandes baies ogivales encadrées de forts piliers de maçonnerie. On peut encore y voir dans le haut, à la

ou

naissance de l'ogive, deux barres de fer des anciennes fenêtres, et qui portent encore la trace des attaches et des goupilles des vitraux.

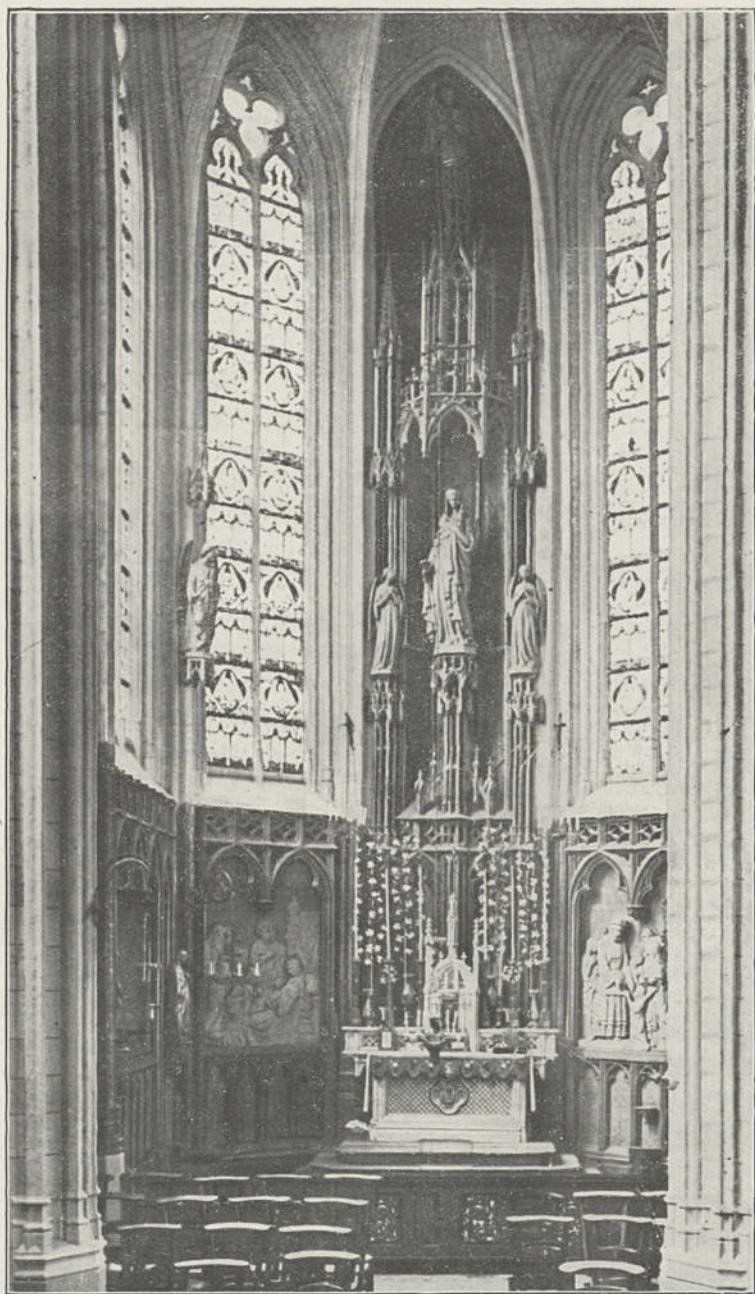
Ce travail fut commencé en 1621. Nous trouvons, en effet, aux Archives départementales (fond. de Saint-Maurice), un décret du Magistrat réglant le transfert des cerceuil et des ossements exhumés en dessous des maisons démolies, car on avait construit des maisons en cet endroit sur l'emplacement du cimetière.

Nous trouvons également aux Archives départementales, dans le même fonds, une pièce par laquelle MM. du Magistrat acquittent l'église Saint-Maurice des rentes qu'elle devait à la ville.

Les marguilliers avaient demandé cette remise à cause de l'agrandissement de l'église, 1623, s'appuyant sur ce que le Pape Paul V avait permis à la ville d'enserrer une partie de Wazemmes à la condition expresse d'agrandir les églises à ses frais.

La réfection totale des voûtes et l'agrandissement de 1623 avaient exigé des dépenses telles qu'on dut établir au profit de Saint-Maurice, un droit spécial sur les tabacs, qui se percevait encore en 1638.

Par la réfection de ses voûtes et le dernier agrandissement de 1623, l'église Saint-Maurice semble avoir reçu son caractère définitif. Elle était devenue une belle et vaste église, et après celle de la Collégiale Saint-Pierre, le plus beau monument de la ville de Lille.



La chapelle de la Vierge



IX

SAINT-MAURICE AU XVIII^e SIÈCLE

Au XVIII^e siècle, l'église Saint-Maurice ne subit aucune modification.

Le *Guide de Lille*, de 1772, nous donne une description de son mobilier et des richesses artistiques qu'elle renfermait. On le lira avec intérêt :

« L'église Saint-Maurice est d'une architecture moderne,
» elle a cinq nefs, deux de ces nefs sont divisées en diffé-
» rentes chapelles. En entrant dans cette église par le
» grand portail, on voit, au-dessus des deux fausses portes
» des côtés, deux ports de mer, ayant pour sujet Saint-
» Nicolas, bien peints et bien coloriés par J. Vander-
» burgh, le père.

» Dans la chapelle à droite, le tableau d'autel repré-
» sente le martyre de Saint Maurice, peint par Lan-
» ghenjan.

» Dans la croisée du même côté, il se trouve quatre
» tableaux peints par Wamps, dont un représente l'ado-
» ration des Mages, un autre le baptême du Sauveur,
» par saint Jean, un autre le Seigneur bénissant les
» enfants, et le quatrième, le Centenier.

» A l'autel de la seconde chapelle de la droite, on trouve
» le martyre de Saint Sébastien, dans le goût de Morillos.
» En face de cet autel, on voit saint Jean l'aumônier,
» excellent tableau peint par Wamps.

» Dans la troisième chapelle, qui est celle de Saint-
» Nicolas, on voit, à l'autel, un tableau représentant
» Saint Nicolas qui arrête le bras du bourreau prêt à
» trancher la tête d'un captif, bien peint par.... De chaque

» côté de cet autel, sont Saint Pierre et Saint Jérôme,
» peints par Van Oost, le fils ».

» Dans la même chapelle, en face de l'autel, sont deux
» tableaux, dont l'un est le martyr de saint Vincent,
» et l'autre la décollation de saint Jean : ce dernier est
» de Dominique Van Oost, le petit-fils.

» Dans la chapelle des morts, à la droite de l'autel,
» est un tableau représentant des saints qui se fustigent ;
» des anges les soutiennent, et, dans la gloire, Dieu assis
» sur un nuage, peint par Bergame, le père.

» Le tableau placé à l'autre côté, est du même artiste :
» on y voit saint Ignace prosterné devant l'Enfant-Jésus,
» et la Vierge assise dans une gloire environnée d'anges.

» Dans la chapelle de Sainte-Barbe, est le martyr
» de la sainte, bon tableau de Bergame le père.

» Dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse, à la droite
» de l'autel, est saint François de Sales ; à la gauche,
» saint Charles Borromée en prières pour le soulagement
» des pestiférés, peint par... Dans la même chapelle, est
» le tableau de l'épithaphe d'Antoine le Gillon et d'Anne,
» sa sœur, représentant l'Enfant-Jésus, la Vierge et
» saint Joseph : le frère et la sœur y sont à genoux, en
» prières ; c'est un beau tableau peint avec fermeté par
» Jean Van Oost, le père.

» En face de l'autel, le tableau représente le mariage
» de la Vierge, peint par Wamps.

» Dans la chapelle de la Sainte-Croix, aux deux côtés
» de l'autel, sont deux médaillons, peints par Arnould
» de Wuez.

» Le tableau qui fait face à cet autel représente l'Annon-
» ciation, bien peinte par Arnould de Wuez.

» Dans la même chapelle, au-dessus de la porte du
» sépulcre, on voit saint Jean de la Croix ; beau tableau,
» peint par le même.

» Le tableau d'autel de la chapelle Sainte-Anne repré-
» sente une sainte Famille, sujet bien composé, peint par
» Jean Van Oost, le fils.

» Aux quatre pilliers de la croisée, sont placés quatre
» tableaux représentant les douze apôtres ; les figures
» sont de grandeur naturelle et jusqu'aux genoux ; il
» y en a trois dans chaque tableau ; les têtes sont belles
» et du plus beau choix, les draperies sont larges et bien

» pliées, d'une bonne couleur ; peint par Jacques Jor-
» daens ; c'est un présent fait par un marguillier de cette
» église.

» La chaire de marbre est d'un assez bon goût, et le
» chœur a été embelli depuis peu.

» Cette paroisse est la plus considérable de la ville,
» elle comprend dix-huit cents maisons ou environ, et
» aboutit à trois portes, qui sont celles de Saint-Maurice,
» de Fives et de Notre-Dame ». (*Souvenirs religieux*,
avril 1889, p. 60).

X

L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

SOUS LA GRANDE RÉVOLUTION

Nous sommes à une des plus tristes époques de notre histoire religieuse. L'église Saint-Maurice ne fut pas à l'abri des profanations sacrilèges de la Révolution. Après l'abolition du culte et la confiscation des édifices religieux, le curé constitutionnel de Saint-Maurice, Deleuille, reçut l'ordre de remettre au citoyen Labbe, commissaire de l'Administration pour l'habillement militaire, la ci-devant église Saint-Maurice. Les logements des prêtres furent livrés à des instituteurs ou institutrices, et la ville envoya à la Convention l'argenterie et les matières précieuses que contenait le trésor.

Peut-être l'édifice eut été livré aux enchères et à la démolition, si Robespierre n'avait pas inventé le culte de l'Être suprême.

En dépit des bouleversements révolutionnaires et des excitations de l'impiété, la ville de Lille avait conservé l'esprit religieux et le goût des cérémonies ; aussi, le conseil de la commune s'empressa d'organiser le nouveau culte.

Il demanda à cet effet l'église des Jésuites, mais elle lui fut refusée sous prétexte que cet établissement était destiné à un hôpital militaire, c'est alors qu'il choisit l'église Maurice, comme on disait alors, pour temple de l'Eternel.

Une brochure du temps donne la description suivante du temple de la commune de Lille :

« Il représente un Élysée ; on y voit des lacs, des massifs, des bois, des grottes, des collines lointaines, des pyramides et des tombeaux avec des inscriptions à la mémoire des grands amis de la liberté. Sur le sommet d'un rocher, la tombe modeste élevée à la mémoire de J.-J. Rousseau, religieusement couronnée de peupliers,



BU
LILLE

Le Dieu de Pilié (xvii^{me} siècle).

de saules, nous rappelle cet homme si profondément sensible ! Là, c'est un monument à la mémoire de Michel Lepelletier ; il recevra toujours les sentiments de reconnaissance....

» Nous voyons ces deux héros morts pour la liberté dans un âge si tendre et si voisin de l'enfance, la pensée se repose avec attendrissement sur le courage intrépide de Bara et d'Agricole Viala ! Vers le fond de ce temple, dans un endroit écarté, qui présente l'aspect d'une grotte sombre, on remarque l'urne de l'ami du peuple... »

Nous ferons remarquer qu'une lithographie beaucoup postérieure, il est vrai, représentant l'intérieur de Saint-Maurice en 1793, est loin de nous donner une idée de toutes ces belles choses. Elle nous montre simplement l'église couverte de peintures représentant des feuillages et, au centre de la nef, une montagne au haut de laquelle est campée une Marianne. A mi-hauteur, sont cinq personnages coiffés d'un bonnet phrygien, et plus bas un groupe de femmes paraissant chanter en chœur. Un cercle de spectateurs entoure la montagne. Des enfants jouent dans la nef près d'un marchand de coco.

L'ouverture du temple eut lieu le 21 septembre 1794. Des affiches avaient invité les citoyens et les citoyennes à venir à la cérémonie ; on recommandait à ces dernières d'éviter le luxe des fleurs et des robes blanches, mais d'apporter un cœur brûlant de patriotisme.

La décoration de Saint-Maurice ne dura pas longtemps, la montagne fut mise à l'encan le 8 mai 1795 et l'église rendue aux cultes, c'est-à-dire que chaque secte put y exercer son culte tour à tour, en mettant toutefois une demi-heure d'intervalle. Malgré cette précaution, des désordres éclatèrent le 26 août 1795. Les prêtres catholiques romains furent insultés et frappés par les partisans du curé constitutionnel Deledeuille, qui avait repris ses fonctions. Il fallut, pour calmer l'effervescence populaire, l'intervention de la garde nationale et de la troupe, et une proclamation du maire André.

Au mois de mars 1796, cent citoyens lillois demandèrent que Saint-Maurice fut rendu au culte exclusivement romain, mais l'ordre vint de Paris de rejeter la pétition. Ce ne fut que le 29 août suivant que l'église fut définitivement rendue à sa véritable destination.

XI

SAINT-MAURICE AU XIX^e SIÈCLE

Au sortir de la Révolution, l'église Saint-Maurice restait debout ; mais les vandales révolutionnaires avaient détruit et fait disparaître un grand nombre des sculptures qui la décoraient, et si l'édifice offrait encore un grand intérêt, il avait dû perdre beaucoup de son pittoresque et de son originalité.

Une restauration s'imposait. En 1824, une Commission désignée par le maire de Lille fit un premier rapport sur les dégradations de l'église Saint-Maurice et surtout sur les dangers que présentait la tour. Elle se lézardait de plus en plus dans toute sa hauteur et sa chute semblait imminente.

La démolition s'imposait comme mesure de sécurité.

Les cloches furent descendues et la tour fut démolie, et avec elle disparut le portail original surmonté de larges fenêtres et flanqué de contreforts délicatement ornés.

Les cloches furent déposées dans l'intérieur de l'église, à l'endroit où se trouve aujourd'hui le petit orgue. On construisit un petit clocheton au dessus du portail du sud (portail Saint-Genois), et on y plaça une cloche destinée à l'annonce des offices.

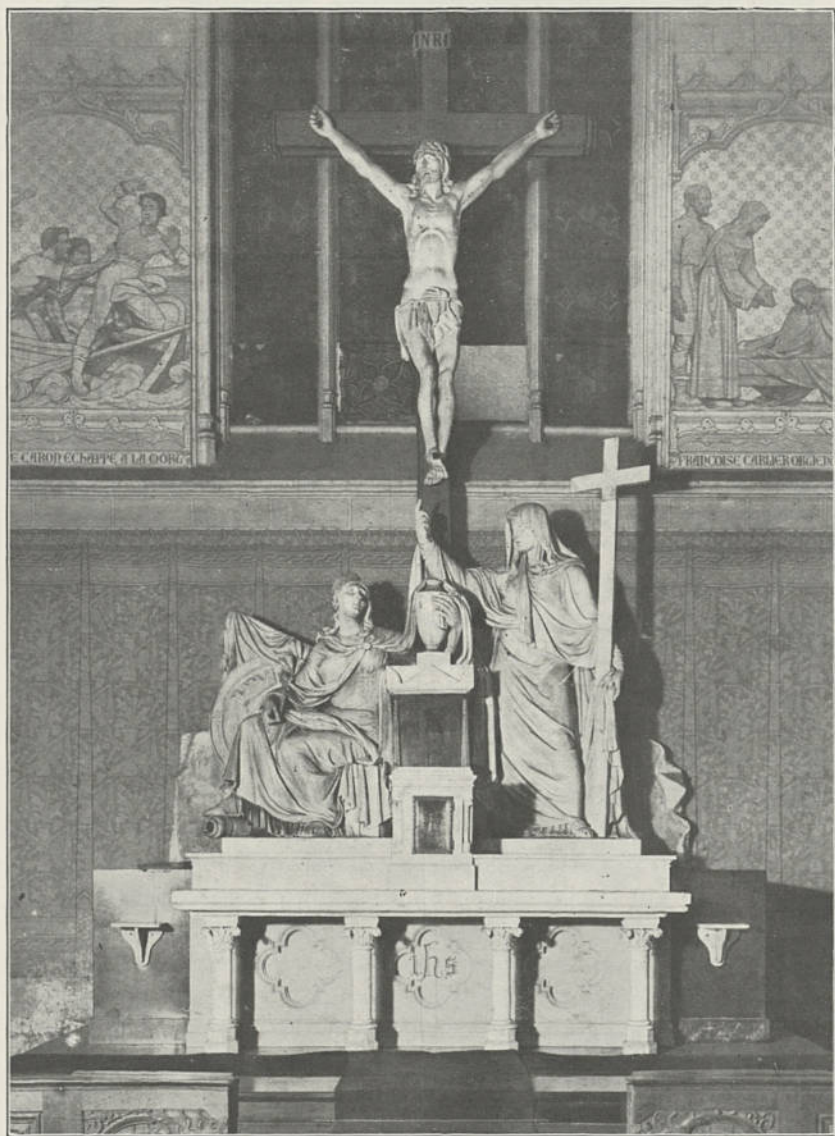
En 1855, on commença la restauration de l'église. Les constructions bizarres et irrégulières qu'on avait élevées tout autour de l'église entre les contreforts furent enlevées.

On construisit de magnifiques sacristies dans le style du XV^e siècle, et les voûtes du chœur furent entièrement refaites. Ces travaux se terminèrent en 1863.

En 1868, l'agrandissement de l'église fut décidé avec une façade nouvelle, et la construction d'une nouvelle tour avec une flèche en pierre ajourée.

Cette importante restauration fut confiée à un architecte éminent, Philippe Canissié.

Le plan qu'il proposa et qui fut adopté, consistait à ajouter à l'église trois travées qui auraient pour effet



La chapelle du transept
avec une partie du monument au duc de Berry, transformée en calvaire.

de lui donner plus de profondeur et une perspective plus belle. Il proposait également de rétablir la tour dans l'axe de la nef du milieu, au-dessus de l'entrée principale.

Ce ne fut qu'en 1868 que le conseil municipal approuva le projet et vota les crédits nécessaires à sa réalisation.

La façade provisoire fut démolie en 1869 et les travaux commencèrent aussitôt.

L'agrandissement de l'église de trois travées a nécessité un raccord entre la vieille partie et la nouvelle. Ce travail présentait des difficultés considérables.

Il fallait un architecte comme M. Philippe Canissié pour les mener à bonne fin.

Il fallut, disait-il lui-même, dans un document cité par M. Chon dans ses *Promenades Lilloises*, pour reconstruire la façade, soulever, au moyen de puissants leviers, le système des quatre voûtes qui retombaient sur les colonnes engagées dans l'ancienne façade et qui étaient en mauvais état.

Pour ce même travail, il fallut également, au moyen d'arcs-boutants et de bracons d'un fort équarissage, empêcher la poussée des voûtes de l'ancienne église, ce qui aurait pu occasionner un déversement total.

L'addition de ces trois travées changea l'aspect de l'intérieur de l'église qui manquait d'ampleur et qui, maintenant, présente un coup d'œil plus flatteur et plus imposant.

La tour et la façade retinrent tout particulièrement l'attention de l'architecte.

La tour qui, malheureusement, ne se dégage pas suffisamment des toits qui l'enserrent, est cependant d'une grande élégance. Elle est composée de cinq parties différentes : un vestibule à l'entrée de l'église, une tribune pour les orgues formant avant-corps dans l'intérieur de l'église au moyen d'un encorbellement superbe, un beffroi pour les cloches, une chambre dite du *guelteur* et une flèche ajourée d'une grande délicatesse et d'une grande légèreté, et en même temps d'une grande solidité, à cause de l'escalier en bronze qui monte en spirale jusqu'au sommet.

La hauteur totale de la tour est de 68 mètres, elle ne fut achevée qu'en 1875. Pour arriver au sommet, il faut gravir 325 marches.

Avant la guerre, le beffroi abritait cinq cloches, la plus petite seule a été enlevée par les Allemands en 1917.

A la suite d'initiatives particulières et de l'énergique intervention de Mgr Charost, évêque de Lille, l'ennemi consentit à laisser dans les églises de Lille toutes les cloches antérieures à la Révolution. C'était le cas pour quatre de nos cloches.

La plus forte de ces cloches a cinq mètres soixante-six centimètres de circonférence, soit un mètre quatre-vingt centimètres de diamètre ; elle pèse six mille kilogs et les registres de la paroisse portent qu'il fallait huit hommes pour la sonner. Elle fut fondue en 1587.

Elle porte l'inscription suivante :

MON NOM EST JÉSUS A TITRE TRIOMPHAL
CAR SUR TOUS NOMS IL EST IMPÉRIAL
DE L'ORIENT MON SAINCT NOM ADMIRABLE
JUSQUE OCCIDENT EST DES HUMAINS LOUABLE
1587 MARTIN HEVIN ME FIT

Cette inscription est encadrée d'une double frise très riche à enroulements d'enfants et d'animaux fantastiques, d'arabesques et de cordons dans le style de la Renaissance, sa hauteur est de un mètre soixante-cinq sous les crochets pour la suspendre.

La seconde cloche date de 1553, sous le règne même de Charles-Quint. Elle pèse quatre mille kilogs. Sa circonférence à la base est de quatre mètres soixante-quinze, elle a un mètre cinquante de diamètre.

Son inscription est celle-ci :

1553. JE SUIS MARIE BIEN FAMÉE
VIERGE ET MÈRE DU DIEU APPELÉE.

Elle est ornée de moulures, l'inscription se trouve entre deux frises bien ciselées ornées de médaillons et d'arabesques. Au centre de la gorge, on voit trois fois répétée, à égale distance, une belle statuette de la Sainte-Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras.

La troisième est moins ancienne et moins volumineuse que les deux autres, elle date de 1725 et ne pèse que trois mille kilogs ; sa circonférence est de quatre mètres vingt-deux centimètres, soit un diamètre de un mètre trente-cinq.

Elle porte l'inscription latine suivante :

AD MAJOREM DEI GLORIAM

ME REPARAVERUNT REVERENDUS DOMINUS DANIEL DESCARTES PASTOR ET HONORABILES VIRI ARNOLDUS NICOLAUS LE MERCHIER, CHRISTIANUS JOSEPHUS MALLET, GUILLEMUS DE CAMBRAY, JOANNES SART, MATRICULARII. — ANNO DOMINI 1775.

MARIA ANTONIA MIHI NOMEN EST QUOD IMPOSUERUNT GUILLEMUS DE CAMBRAY ET DOMICELLA ANTONIA HUBERT.

CHONIGON DUPLEX FUI RESTAURATA IN CULTUM DEI PLENIPOTENTIS SANCTI QUE MARTINI TUTORIS VESTRIS DECUS.

CLAUDE PERDRIX M'A FAIT A VALENCIENNES.

Cette cloche provient de la paroisse Saint-Martin, de Cambrai, amenée à Lille en 1793 pour y être convertie en monnaie, elle fut cédée aux marguilliers de Saint-Maurice pour un poids égal de bronze provenant de deux cloches cassées.

La quatrième cloche, beaucoup plus petite que les précédentes, bien que respectable encore, porte, sous une jolie frise Louis XV, l'inscription suivante :

JE SUIS NOMMÉE A MA BÉNÉDICTION JOSEPH
MESSIEURS DUPREZ, PASTEUR, DE BONNEVAL, DOYEN,
MACQUART, L. LEGNIEZ, BRECKVELT, FLAMENT,
DEURBROUCK, BONNIER-CARDON, MARGUILLIERS.

L'AN DE GRACE 1750

FAITE A LILLE, PAR JH. L. CORSIN.

Cette cloche fut enlevée à Saint-Maurice en 1827 pour être installée au beffroi de l'hôtel de ville.

C'était elle qui annonçait le quart avant dix heures la fermeture des cabarets. Les lillois lui avaient donné le nom du célèbre commissaire de police Jacquart, qui apparaissait inévitablement au dernier coup de cette cloche chez le cabaretier retardataire. Lorsque le premier coup retentissait, on disait partout : « Voilà Jacquart qui sonne ».

Lorsqu'en 1857, le beffroi de l'hôtel de ville fut démoli, M. Lecomte, doyen de Saint-Maurice, réclama cette cloche qui avait appartenu à sa paroisse, et Jacquart reprit sa place à Saint-Maurice.

Nous ne mentionnerons la cinquième cloche que pour mémoire.

Victime de la guerre, elle fut enlevée par les Allemands en 1917. Elle était jolie sous sa robe élégante toute semée de fleurs de lis, et se terminant par une gracieuse guirlande de fleurs. Au milieu des lis, également distancés, se voyait un beau crucifix et trois écussons encadrant le premier, une image en relief de la Sainte-Vierge, le second une image de Saint-Maurice, et le troisième le nom du fondeur (Cuvillier, Ph. et M., à Amiens).

Elle portait cette inscription :

AN MIL-HUIT-CENT-VINGT-CINQ. J'AI ÉTÉ BÉNITE PAR
M. AUGUSTE LAURENT, JOSEPH DELERUYELLE, DOYEN DE
SAINT-MAURICE, ET NOMMÉE ADELAÏDE AUGUSTINE PAR
M. AUGUSTE FRANÇOIS MARIE DUSSART D'ESCARNES ET
M^{me} ADELAÏDE ALEXANDRINE LETHIERRY, ÉPOUSE DE
M. BARROIS.

MM. LES MARGUILLIERS DUSSART D'ESCARNES PRÉSIDENT.
SAMYN, SCULFORT THÉRY-FALIGAN, LAMBLIN, DURIEUX-
POLLET, LETHIERRY-VIRNOT, BARROIS-VIRNOT, ET BIGO.

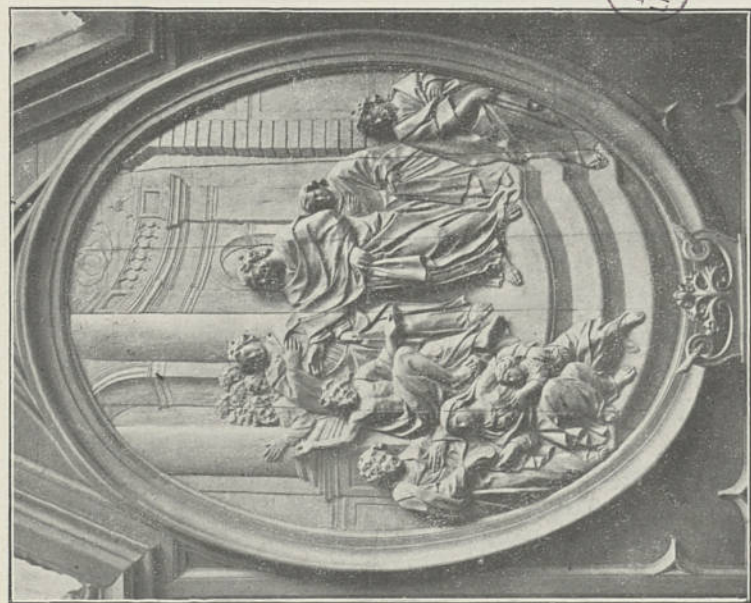
Une des cloches les plus célèbres de Saint-Maurice avant la Révolution, était l'ancienne Bancloke (blanche cloche ou cloche des bans). C'était la cloche principale de la halle échevinale.

En 1601, lorsqu'on démolit le beffroi de la halle, la Bancloke fut transportée à Saint-Maurice.

Qu'est-elle devenue ? Nos cloches les plus anciennes datent de 1553 et 1587. On parlait de la Bancloke bien avant ces deux dates.

La Bancloke avait été fondue en 1358 par Jacques Croisille.

L'agrandissement du XIX^e siècle, ainsi que la construction de la façade et de la tour, ont clôturé la série des transformations de Saint-Maurice et donné à la ville de Lille une église dont elle peut être fière, car c'est une des plus vastes et des plus belles du Nord de la France.



Bois sculptés des dépendances de l'église à droite et à gauche du porche :
Saint Pierre et Saint Jean guérissant un paralytique
à la porte du temple (xviii^{me} siècle).

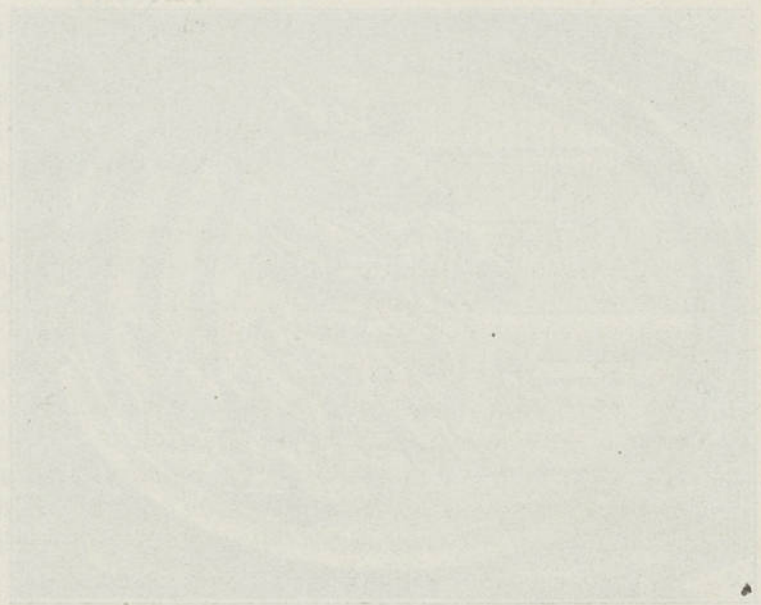
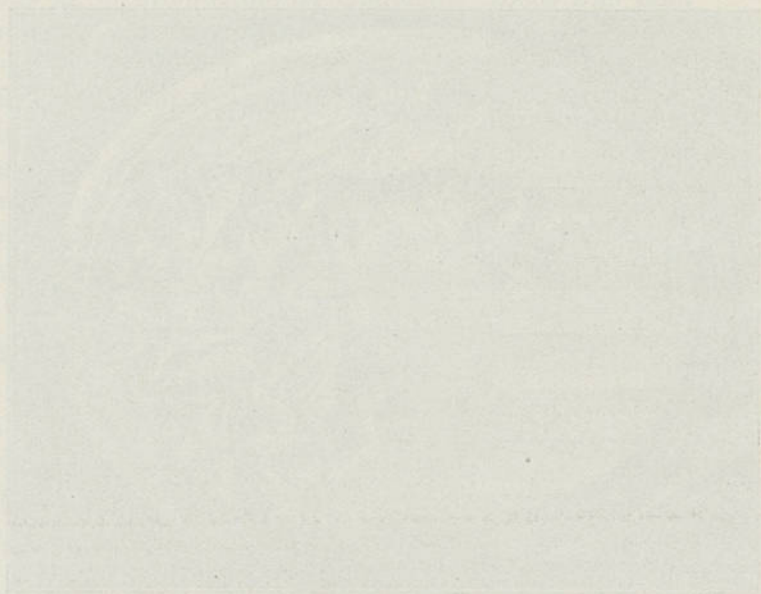


Les vierges sages et les vierges folles
(xviii^{me} siècle).

BU
VILLE

1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880

1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891



XII

L'EXTÉRIEUR DE SAINT-MAURICE

PROMENADE AUTOUR DE L'ÉGLISE

A l'extérieur, la tour et la façade présentent un ensemble vraiment imposant. La tour, qui occupe le milieu, est malheureusement trop emprisonnée dans la façade, elle eut considérablement gagné, et l'ensemble du monument aussi, si elle s'en était détachée presque complètement. Néanmoins, avec ses contreforts à retraits garnis de clochetons à crochets, ses niches ornées de statues, sa grande baie ogivale et sa flèche élancée, elle donne une réelle impression de force, d'élégance et de richesse.

Le porche, surmonté d'un pignon à crochets, est peu profond. A l'entrée, on voit, sur deux colonnes, les statues des compagnons de saint Maurice, et au-dessus de ces statues, garnissant la voussure, toute une série d'anges portant des écussons avec les attributs de la passion.

Dans le tympan au-dessus de la porte, un saint Maurice à cheval en haut relief.

Au-dessus du porche, trois fenêtres étroites séparées par d'élégants clochetons et surmontés de trois niches d'une grande richesse de sculpture : dans celle du milieu, on voit le Père éternel et, de chaque côté, le Sacré-Cœur et la Sainte-Vierge.

A l'étage des cloches, une grande baie ogivale avec rosace et meneaux et garnie d'abat-son.

Au sommet de la tour, d'immenses arcades nous indiquent la chambre du guetteur (qui n'a jamais été occupée). Vient ensuite la belle flèche ajourée avec son escalier de bronze à l'intérieur.

Les portails latéraux, qui se trouvent à droite et à gauche de l'entrée principale, ne sont que des réductions du grand portail.

Une particularité à signaler, et que nous avons remarquée tout récemment, ce sont les dates qui se trouvent sur les tympanes au-dessus des portes latérales et qui relatent les différentes phases de la construction de l'église :

A gauche, on lit : Bâtie au XI^e siècle et rebâtie aux XIV^e et XV^e siècles. *XI^e Sæc. Ædificat. XIV^e et XV^e Sæc. Recedificat.*

Et à droite : Agrandie au XVI^e siècle et achevée au XIX^e siècle. *XVI^e Sæc. dilatat. XIX^e Complæct.*

C'est avec plaisir que nous avons constaté que ces inscriptions nous mettaient tout à fait d'accord avec M. Canissié sur les dates de la construction et des transformations successives de Saint-Maurice. Il y manque cependant l'agrandissement du XVII^e siècle.

Au-dessus des fenêtres de la façade, dans chaque pignon, se voient de très belles niches qui abritent les statues allégoriques de la Foi, l'Espérance et de la Charité, et, dans la dernière, à droite, la statue de Notre-Dame des Malades.

Dans les clochetons à niches qui se trouvent aux extrémités de la façade principale et des deux façades latérales, se trouvent toute une série de statues de chevaliers, qui semblent être les statues des Comtes de Flandre.

Si, faisant la visite extérieure de l'église, nous la contournerons à droite, après avoir admiré la série régulière des contreforts, nous arrivons au portail du sud qui est assez intéressant avec sa large porte à arc surbaissé, entourée de chaque côté des statues des douze apôtres.

Au-dessus de la fenêtre, dans la niche du pignon, on peut admirer une belle statue assise de la Sainte-Vierge.

Pour achever notre promenade autour de l'église, nous tournons à gauche et nous arrivons à la sacristie, bâtie au chevet de l'église, de 1855 à 1863.

La sacristie, avec le groupe de ses annexes qui s'étagent progressivement vers le haut de l'abside de l'église, est du plus bel effet et d'une richesse d'ornementation peut-être excessive, surtout pour les deux portes de la rue du Priez et du parvis.

Pourquoi faut-il que les détails de l'architecture et de la sculpture, si finement traités, soient, pour la plupart, complètement effrités ?

On ne comprend pas pourquoi l'architecte a fait choix d'une pierre si tendre et si spongieuse.

On a dit, je le sais, que la limitation des crédits ne lui avait pas laissé le choix des matériaux.

Dans ce cas, il aurait pu, pour l'ensemble de son œuvre, se restreindre sur les détails de l'ornementation et de la sculpture qu'il a trop prodigués. Il aurait ainsi épargné des frais de main-d'œuvre considérables et retrouvé les fonds suffisants pour l'achat d'une pierre plus résistante.

En retournant, à gauche, vers la façade principale, nous admirons la belle frise sculptée, qui court tout autour de l'église sous le châteaueau, coupée de distance en distance par quelques briquets de Bourgogne et par un blason souvent répété et qui porte d'azur à la Croix ancrée d'argent.

Dans ce même côté, on voit, dans le bras peu saillant du transept, une porte murée. Cette porte donnait autrefois accès au cimetière qui s'étendait depuis l'église jusqu'à la rue des Ponts-de-Comines. C'est près de cette porte qu'on lisait sur la muraille, cette inscription un peu macabre :

IL FAUT MÔRIR
QUITTER SON BIEN
ET PUIS PÔRIR
PENSEZ-Y BIEN.

XIII

L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

Après la visite extérieure, nous rentrons dans l'église.

Un coup d'œil d'ensemble nous permet de constater que nous sommes dans un des monuments les plus remarquables de notre région flamande.

Mgr Dehaisnes nous donne de l'intérieur de Saint-Maurice, la description suivante :

M. Gonse, nous dit-il, dans le magnifique ouvrage qu'il a fait paraître sur l'*Art gothique*, consacre à cette église les lignes qui suivent : « J'ai un faible pour la charmante église Saint-Maurice de Lille, une œuvre finement étudiée et originale. Le plan comporte cinq nefs d'égale hauteur, distribuées en quinquonces, ne recevant que des jours latéraux et portées sur des piles cylindriques d'une grande légèreté.

» C'est le dispositif de Poitiers avec tout le raffinement de l'art du XV^e siècle. On ne saurait voir une plus magnifique et une plus élégante salle de réunion. La structure et l'exécution en sont tout à fait intéressantes ». Ces lignes étonneront peut-être un certain nombre de personnes dans la ville de Lille, où l'église Saint-Maurice n'est pas appréciée à sa juste valeur.

En voici la description :

L'édifice a quatre-vingt-huit mètres de longueur sur quarante-quatre de largeur et seize mètres de hauteur. La forme est celle d'un parallélogramme plutôt que d'une croix, car les légères saillies du transept sont à peine apparentes à l'intérieur.

Quatre rangs de colonnes en pierre, au nombre de dix sur chaque rang dans la grande nef, et de huit dans les bas-côtés, la divisent en nefs de même hauteur et d'inégale largeur. Portées sur une base octogone peu élevée, ces

colonnes sont formées d'un fût de pierre mince et élancé et couronnées d'un chapiteau aussi de forme octogonale, que décorent des doubles bouquets de chardons ou de feuilles frisées.

La disposition des trente-six colonnes qui précèdent le transept en une sorte de quinconce irrégulier, est des plus heureuse ; de l'ensemble des points de l'église, elles présentent à l'œil une perspective agréable. Les grandes fenêtres des neuf travées de la première partie de l'église donnent un excellent jour de côté. Le chœur, qui est entouré d'un déambulatoire et de plusieurs chapelles, est éclairé par un jour adouci qui vient des vitraux, très heureusement disposés dans le fond de l'abside.

Les voûtes de l'église sont d'un très bel effet. Leurs nervures prismatiques retombent sans interruption sur les chapiteaux des colonnes.

Au point d'intersection de ces nervures, pendent des clefs sculptées à jour, de plus en plus soignées, à mesure qu'elles sont plus près du chevet de l'église.

Au rond-point du chœur, ces nervures font une sorte d'étoile dont les branches vont se perdre dans les pendentifs.»

En raison de ces cinq nefs d'égale hauteur, l'église Saint-Maurice a des beautés particulières trop peu connues.

Pour bien en juger, il ne suffit pas de se promener le long des nefs et de regarder cette suite de colonnes d'une grande légèreté et cette belle succession de voûtes avec leurs doubleaux et leurs innombrables arêtes, il faut au contraire passer le plus près possible des murs gouttereaux et regarder non pas devant soi, mais en diagonale, c'est alors un enchevêtrement de voûtes, d'arêtes, de doubleaux retombant sur les chapiteaux et qui offrent au visiteur des perspectives superbes et qui varient à chaque pas. De certains endroits de l'église, on a, de ce fait, des coups d'œil ravissants.

Avant d'examiner les curiosités de l'église et le détail de l'ameublement, nous conseillons de faire le tour de l'église de la manière que nous indiquons.

Après ce premier circuit, nous revenons à l'entrée principale pour faire, de l'intérieur de l'église, une visite détaillée.

Nous sommes sous le porche en dessous de la tour. La voûte du porche mérite un coup d'œil, et surtout les sculptures des tympans. A droite, la *Mission des Apôtres* ; derrière, la *Mission de l'Eglise*, symbolisée par saint Grégoire-le-Grand envoyant des missionnaires en Angleterre ; à gauche, le *Baptême de Notre-Seigneur*, et par devant, le *Christ avec deux anges en adoration*. A noter les niches qui sont dans les angles et les deux anges qui se trouvent au-dessus des bénitiers et présentent l'un le goupillon, et l'autre l'encensoir, ce qui doit se faire à l'entrée de l'évêque dans l'église. Ceci montre jusqu'à quel point les détails ont été étudiés.

Les portes qui donnent accès à la tour, à droite et à gauche, sont entourées d'un portique superbe d'une grande richesse de sculpture, et dont la statuaire, comme toute celle de la nouvelle partie de l'église, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, est vraiment remarquable sans être d'époque cependant.

A remarquer les deux grands bas-reliefs qui sont au-dessus des portes : d'un côté, la *Cène de Biébuyck* ; de l'autre, la *Mort de saint Joseph*, de Félix Huidiez.

Nous commençons le tour de l'église, de gauche à droite.

Dans les boiseries qui entourent les dépendances du fond de l'église, on remarque quatre médaillons en bois sculpté, qui sont de très beaux spécimens de la sculpture du XVIII^e siècle. Ils représentent, à gauche, les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, et la *dédicace du temple de Salomon*.

Les deux premiers tableaux représentent la *Présentation de Notre-Seigneur au Temple* et l'*Adoration des Bergers*. Ils sont de Jacques Van Oost le jeune (1629-1713). Ils proviennent de l'ancienne église des Capucines ou Pénitentes.

Le tableau qui suit, l'*Embarquement de Saint-Nicolas*, est de Vanderburgh (1756-1803). C'est un ancien tableau de l'église qui a été commandé au peintre par la Confrérie de Saint-Nicolas, qui existait à Saint-Maurice.

Nous arrivons à l'emplacement de l'ancienne chapelle Sainte-Anne, autrefois adossée au mur du transept et qui a dû disparaître lorsque, au dernier agrandissement de l'église, on a pratiqué dans la muraille les grandes percées qui mettent en communication les nefs extrêmes de chaque côté du transept.

Nous voyons ici une des curiosités artistiques de l'église : ce sont deux fresques retrouvées sous le badigeonnage et qui représentent deux scènes de la vie de sainte Anne. On lit, au bas, avec la date 1603, les deux inscriptions suivantes :

A gauche :

SAINTE ANNE, JOACHIM PRESSÉS D'UN MEME ZÈLE,
PAR CHARITÉ EN TROIS DÉPARTIRENT LEURS BIENS.
A L'ÉGLISE ET AUX PAUVRES EMPLOIENT LEURS MOIENS.

A droite :

[MONTENT
ILS N'AVAIENT NULZ ENFANS ALORS QU'AU TEMPLE ILS
POUR OFFRIR SAINCTEMENT LEUR DON A L'ÉTERNEL
MAIS LE PRESTRE ISACAR MINISTRANT A L'AUTEL
REPOUSSE JOACHIM A SA VERGOIGNE ET HONTE.

Entre les deux tableaux se trouve le buste de sainte Anne en marbre blanc : c'est le plus beau morceau de sculpture de l'église et un spécimen vraiment remarquable de la statuaire de la Renaissance en Flandre au XVII^e siècle. Nous n'en connaissons pas l'auteur, mais ce buste rappelle absolument la manière de faire de Quellyn, d'Anvers.

Au-dessus de la grande percée, on voit un tableau de J. Van Oost, représentant la *Sainte-Famille*. C'est un ancien tableau de l'église. C'était le tableau de l'autel Sainte-Anne qui était adossé à la muraille du transept avant l'ouverture des grandes percées qu'on voit aujourd'hui.

Dans le transept, se trouvent les restes du monument du duc de Berry, transformés en un magnifique Calvaire.

Après l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820), son cœur fut donné à la ville de Lille, et l'urne qui le contenait confiée à Saint-Maurice.

Un monument funèbre fut érigé dans la chapelle du Calvaire ; il se composait d'une pyramide, au milieu de laquelle se trouvait le buste du prince. Au bas de la pyramide, sur un socle monumental en marbre noir, étaient deux statues : *la Religion*, portant une croix, la main levée vers le Ciel, et *Lille*, assise dans l'attitude de la douleur, tenant une branche de lis de la main droite et entourant du bras gauche une urne funéraire.

En février 1831, à la suite d'une émeute révolutionnaire, la populace se porta vers Saint-Maurice pour détruire le mausolée. M. Deleruyelle, doyen de Saint-Maurice, mis au courant de ce qui allait se passer, prévint l'arrivée des émeutiers, les arrêta à la porte de l'église, et après avoir parlementé avec eux, pour éviter le sac de l'église, dut consentir à laisser démolir le monument.

Il fut démonté pièce par pièce. Il ne resta à Saint-Maurice que la statue de la *Religion*, qui fut cependant enlevée de son socle et transportée dans un coin de l'église. Plus tard, M. Lecomte qui avait succédé à M. Deleruyelle, la fit replacer sur son socle et transforma le monument en Calvaire. La statue de la ville de Lille erra pendant plus de quatre-vingts ans du Magasin brûlé dans la cour des Écoles Académiques, de là dans les sous-sols du Palais des Beaux-Arts. C'est de là que, grâce à l'obligeance de M. Émile Théodore, conservateur du Musée et à une bienveillante autorisation de la municipalité, nous avons pu la tirer pour lui faire reprendre sa place en 1913.

Antérieurement à cette reconstitution, qu'on avait vainement tentée en 1897, un autel érigé en l'honneur du *Dieu de Pitié* avait été adossé au socle du monument.

Le *Dieu de Pitié* est le nom populaire d'une statue miraculeuse de Jésus flagellé, qui se trouvait avant la Révolution, dans la Chapelle des Pauvres Claires, presque en face de l'église où elle opéra de nombreux miracles. Sauvée par des mains pieuses lors de la tourmente révolutionnaire, elle fut ensuite remise à Saint-Maurice où elle est toujours en grande vénération.

Les peintures murales qui se trouvent dans la chapelle représentent quelques-uns des miracles du *Dieu de Pitié*.

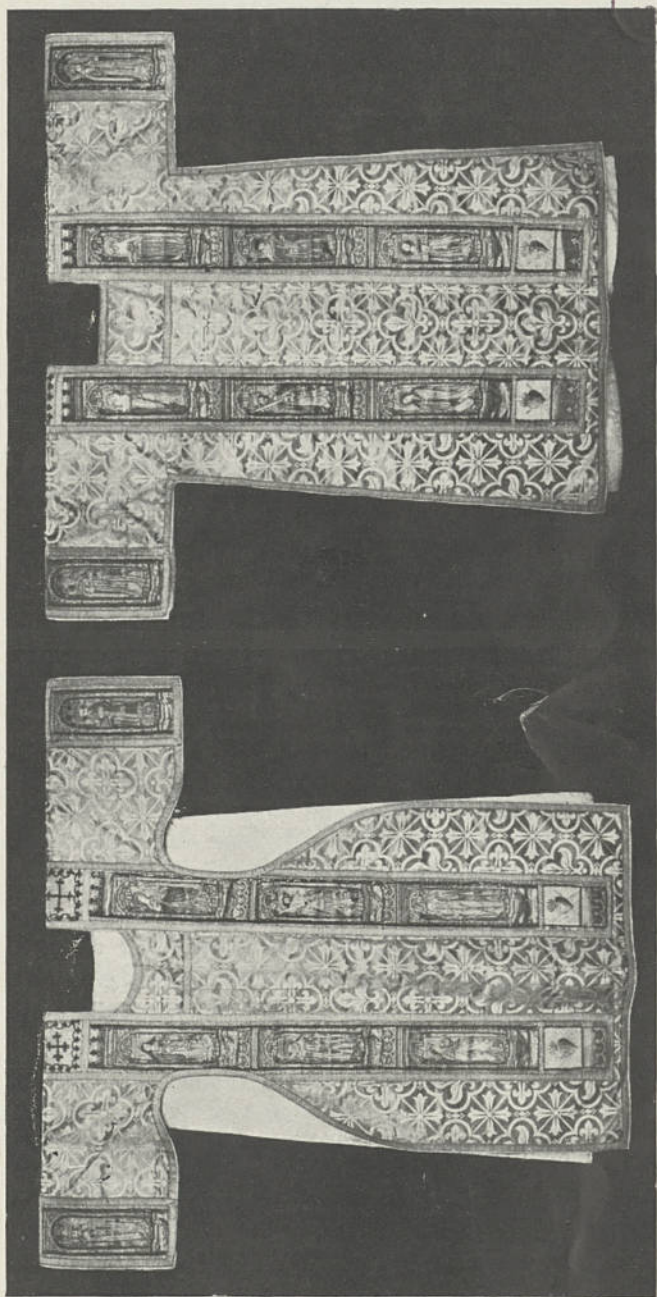
De l'autre côté du transept, au-dessus des petites orgues, se trouve un tableau, *Le Triomphe de la Vierge*, par Vanime (1758).

Le tableau qui suit (*La Cène*), est attribué à Wamps (1689-1751).

Vient ensuite le *Mariage de la Sainte-Vierge*, de Jacques Van Oost le jeune ; ce tableau provient de la Chapelle des Pénitentes.

Nous arrivons à la chapelle de la Sainte-Vierge.

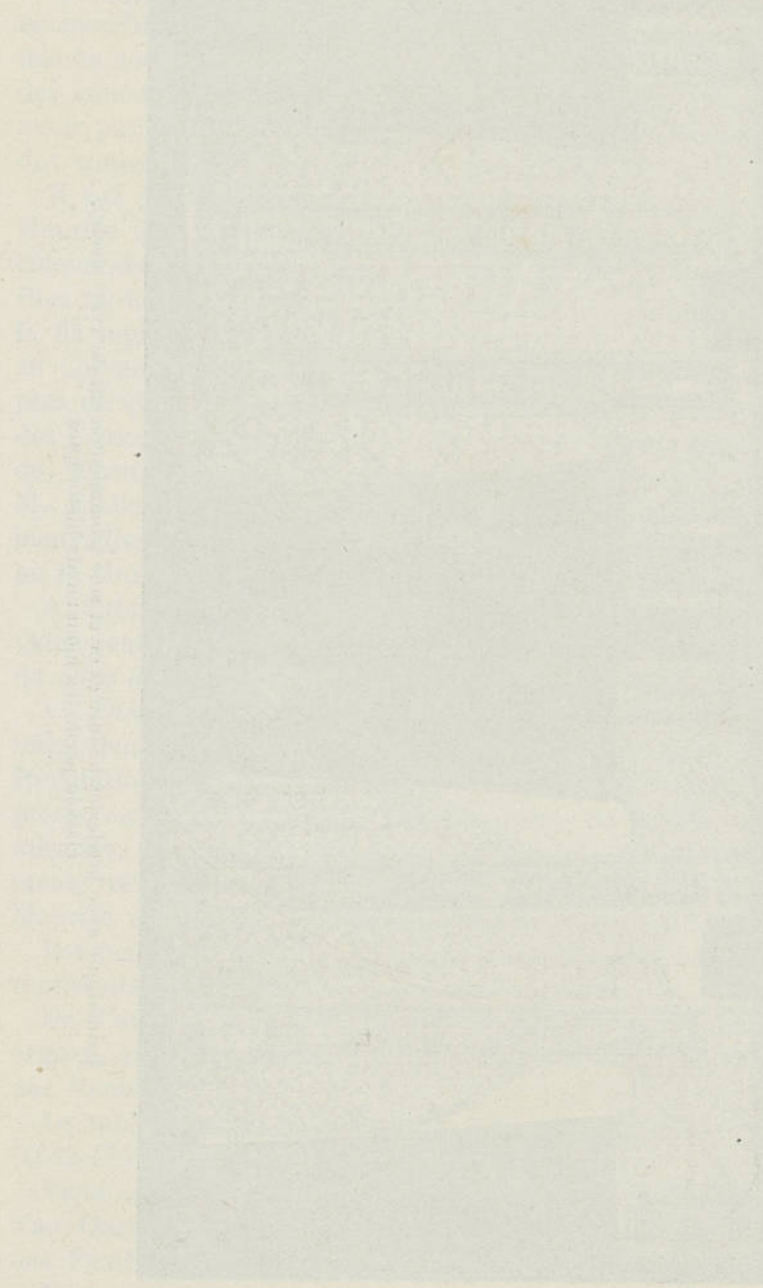
Cette chapelle, qui est très belle, fut complètement transformée de 1849 à 1850, sous l'habile direction de



U
VILLE

Dalmatique avec broderies historiées or et soie (commencement du xv^{me} siècle), classée parmi les monuments historiques.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



CHICAGO, ILL. 1962

M. Leroy, architecte, à qui on doit le plan de la Basilique de Notre-Dame de la Treille.

La décoration de cette chapelle est due au zèle et à la piété des jeunes filles. C'est ce que nous rappelle l'inscription latine gravée sur le monument, en lettres imitées des manuscrits du XV^e siècle, et dont voici la traduction :

« *L'an de grâce 1850, le premier mai, le clergé et les paroissiens de Saint-Maurice ont dédié à la Vierge Immaculée cette chapelle restaurée à leurs frais, grâce au zèle des jeunes filles* ».

Les vitraux sont de Gaudalet, peintre verrier lillois, qui y a représenté, dans des cartouches tenus par des anges, un certain nombre de figures allégoriques de la Sainte-Vierge tirées des litanies.

Ces vitraux, fortement endommagés par la guerre, sont appelés à disparaître.

Au centre, sur une colonne élancée et sous un dais gothique très élégant, se trouve la statue de l'Immaculée-Conception, tenant en main un lis d'argent.

Cette statue, qui est en bois, a été sculptée dans les ateliers de M. Heyde. C'est une assez heureuse imitation du style du XV^e siècle.

Dans les arcades qui se trouvent au fond de la chapelle, à droite et à gauche, on voit deux beaux bas-reliefs représentant la *Nativité de la Sainte-Vierge* et sa *Présentation au Temple*. Ils sont de Calmels, sculpteur de Paris.

L'autel en marbre blanc est un don de M. Boutry Van Iselsteyn.

Nous arrivons à l'abside, à gauche, un paysage de Van-der-Burgh, avec une petite scène représentant une apparition de la Sainte-Vierge à une sainte de l'ordre de Saint-Dominique. Il provient, comme celui du même peintre que nous allons trouver un peu plus loin, de l'église des Dominicains.

Au-dessus de la porte de la sacristie, une belle verrière de Gaudalet, l'*Adoration des Bergers*.

Nous avons ensuite, en face de nous, le monument élevé par les paroissiens à la mémoire de Mgr Lasne, ancien doyen de Saint-Maurice.

Nous voici à la chapelle Sainte-Barbe, où tout est réuni à la gloire des Canoniers Lillois, qui l'honorent depuis des siècles à Saint-Maurice, comme leur patronne. Sur

un autel d'architecture militaire, merveilleusement adapté à sa destination, se trouve la statue de sainte Barbe, elle est entourée de cette inscription :

« DOMINO DEO EXERCITUUM. SANCTAE BARBARAE ».
Au Dieu des Armées et à sainte Barbe.

De chaque côté de la chapelle, sont relatées les dates mémorables de l'histoire des Canonniers.

Il y a dans la Chapelle, deux tableaux : à gauche, *saint Joseph*, d'un peintre inconnu ; à droite, *l'Ange gardien*, d'Arnould de Vuez. Ce tableau se trouvait, avant la Révolution, dans la Sacristie des Minimes.

Ce qui attire surtout les regards dans la chapelle Sainte-Barbe, ce sont les belles verrières de Gaudalet. Au milieu, sous les regards du soleil et de la lune, le Christ agonise entre les deux larrons ; au pied de la Croix, la sainte Vierge, saint Jean et Marie-Madeleine. A gauche, sur les remparts garnis de canons, Philippe-le-Beau, couvert de sa noble armure, présente la Charte qui confirme les privilèges des Canonniers (1497) ; le peintre a fidèlement reproduit le portrait de M. Lecomte, ancien doyen, qu'on voit revêtu des habits sacerdotaux à gauche du prince.

Il nous a également conservé, sous le halberdier qui se trouve à sa droite, les traits de M. Canissié, architecte.

Dans le vitrail de droite, la sainte Vierge, saint Maurice et sainte Barbe protègent la ville et une batterie des canonniers qui la défendent.

M. Gaudalet nous a également conservé, dans le commandant de la batterie, que nous voyons dans le bas du vitrail à gauche, les traits de M. Saint-Léger, qui était à cette époque (1850), commandant du corps des Canonniers Lillois.

C'est le corps des Canonniers qui a fait les frais de décoration et d'ameublement de la chapelle.

Immédiatement au-delà de la chapelle des Canonniers, un très bon tableau de J. Van Oost le jeune, représentant *Saint Charles Borromée en prières pour les pestiférés*.

Au-dessus de la porte de la sacristie, belle verrière de Gaudalet (*L'Adoration des Mages*).

Près de la même porte, paysage de Vanderburgh, avec une petite scène représentant les disciples d'Emmaüs.

Avant d'arriver à la chapelle Saint-Joseph, nous avons derrière le petit autel de Saint-Antoine de Padoue, le tableau du même saint, en dessous de la signature J. Van Oost (1687), on lit : *donné par demoiselle Marie Turpin.*

Tous les tableaux de J. Van Oost qui sont dans l'église, et la plupart sont de ce peintre, sont signés et datés.

Nous voici à la chapelle Saint-Joseph, ancienne chapelle des Trépassés, dont tout rappelle le souvenir. Elle a été complètement restaurée vers 1851. C'est après cette restauration qu'elle a été dédiée à saint Joseph, dont la statue trop petite se voit à peine au-dessus de l'autel.

Cet autel est récent. Le Christ au tombeau, qui se voit sous la table d'autel, est ancien et a quelque intérêt. La verrière du milieu, qui est la meilleure de l'église, représente la *Descente de Notre-Seigneur aux limbes.*

Le grand tableau, splendidement encadré, qui se trouve dans la chapelle, représente la *Délivrance des âmes du Purgatoire* et est signé Gaillot.

Ce tableau a été offert à l'église Saint-Maurice par le roi Charles X. Après être resté quelque temps au musée de la ville, à cause des travaux de l'église, les marguilliers, par une délibération du 5 juillet 1829, demandèrent que ce tableau leur fut remis.

Nous continuons notre visite.

Le premier tableau que nous rencontrons après la chapelle Saint-Joseph, c'est la *Fuite en Egypte*, de J. Van Oost ; il provient, comme trois autres déjà signalés, de l'église des Pénitentes.

Un peu plus loin, un immense tableau : la *Transfixion de sainte Thérèse*, toujours de J. Van Oost.

Nous passons au-delà du transept.

Avant les grandes ouvertures pratiquées dans le transept, se trouvait ici l'autel Saint-Maurice, faisant pendant à l'autel Sainte-Anne. Il ne reste plus, pour en rappeler le souvenir, qu'une statue en pierre de saint Maurice, placée très haut, entre la grande percée et le sommet de l'ogive.

Les deux statues colossales de saint Pierre et de saint Paul, qui se trouvent à gauche et à droite dans l'angle du transept sont deux morceaux très distingués, de Th. Bra, dans toute la force de son talent.

Les deux tableaux qui suivent représentent *Saint Jean de la Croix*. Ils nous paraissent être de Dominique Van Oost, le petit-fils. Saint Jean de la Croix n'a été canonisé qu'en 1726, et J. Van Oost, le jeune, est mort en 1713. On sait, du reste, que Dominique Van Oost a travaillé pour la chapelle des Carmes déchaussés d'où proviennent probablement ces tableaux.

Nous arrivons à un beau tableau attribué lui aussi à J. Van Oost le jeune, mais il n'est pas signé et représente la *Prédestination de la Sainte-Vierge*.

Le dernier tableau, près des fonts baptismaux, représente une *Apparition de Notre-Seigneur à sainte Thérèse* ; c'est un des meilleurs tableaux de l'église.

Il a toujours été attribué à J. Van Oost le jeune, mais nous n'avons pas trouvé la signature.

Nous sommes aux fonts baptismaux : la cuve avec son piédestal en marbre est du XVIII^e siècle ; son beau couvercle en cuivre est de 1878.

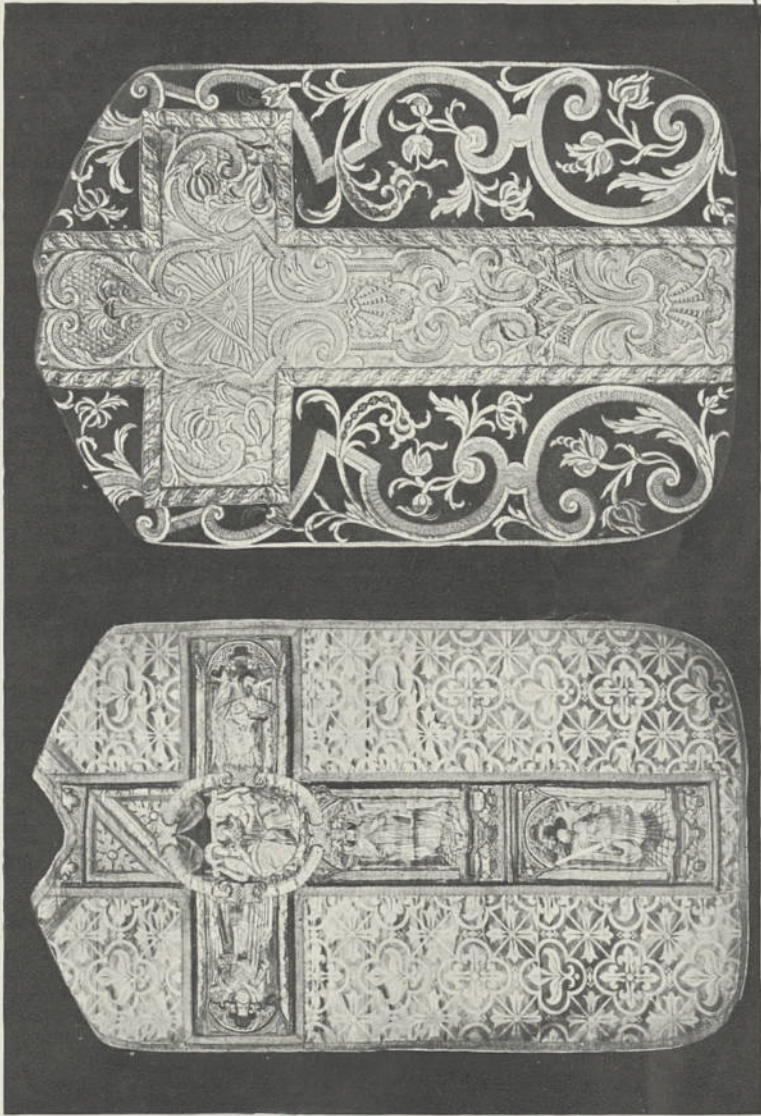
Au-dessus des fonts baptismaux, dans la boiserie, un beau médaillon en chêne sculpté du XVIII^e siècle, représentant *Saint François recevant l'indulgence de la Portioncule*, et sur le côté, un autre semblable représentant *Saint Pierre et Saint Jean guérissant un boiteux à la porte du Temple*.

Dans la dépendance séparée par ces boiseries, se trouvent quelques bons tableaux. Le meilleur représente la *Mort de Saint Joseph* et est signé Philippus... Médrol ? (1676). Ce tableau se trouvait, avant la Révolution, à l'église Saint-Sauveur.

Quatre autres, signés Louis Watteau, représentent des scènes de la Passion. Le dernier représentant *Jésus bénissant les enfants*, est de Van Audenaerde.

Avant de remonter la nef du milieu, on peut voir de chaque côté de la tour, deux inscriptions rappelant : l'une, la mémoire de M. Ph. Canissié, l'éminent architecte qui a projeté et exécuté le dernier agrandissement de l'église ; l'autre, celle de M. le chanoine Lecomte, doyen de Saint-Maurice, qui a été l'instigateur et la cheville ouvrière de toute la restauration de l'édifice.

Nous remontons la grande nef et nous donnons un coup d'œil à la chaire qui est de 1830, et qui n'a pas grand intérêt. Nous pénétrons dans le chœur, nous passons



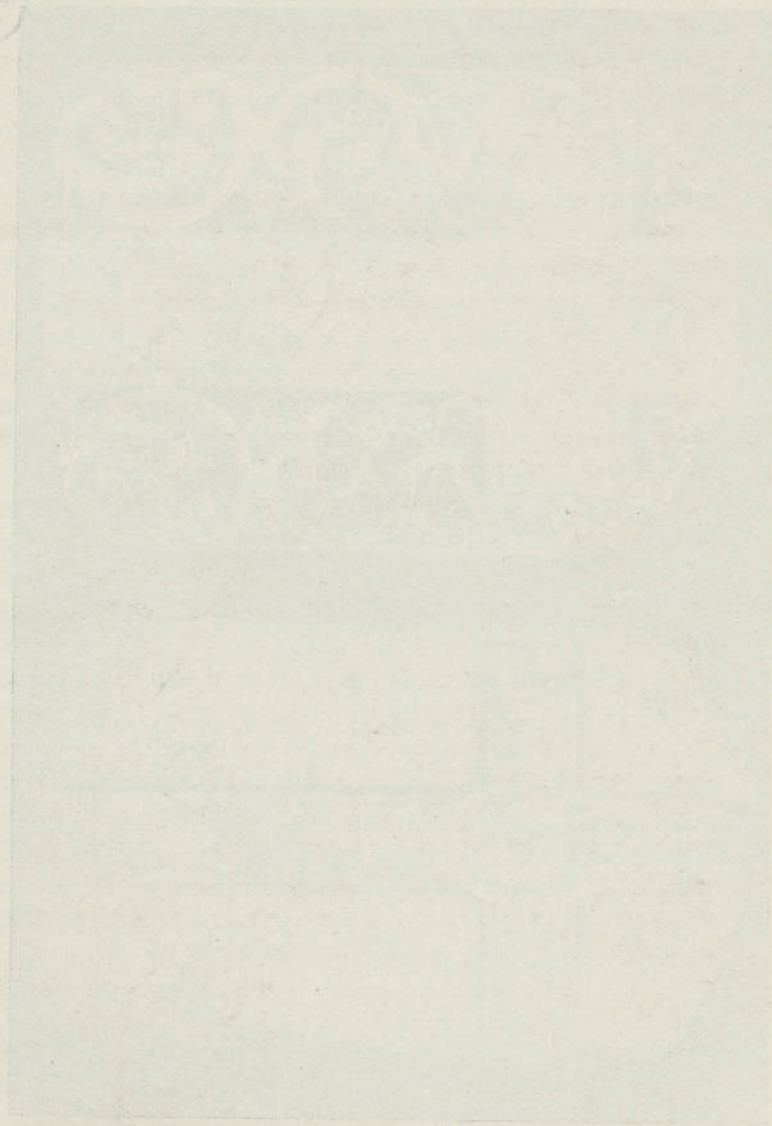
Chasuble : broderies historiées, or et soie
 (commencement du xv^e Siècle)

Classée parmi les monuments historiques

Chasuble : velours rouge, avec broderies or sur or
 (commencement du xviii^e Siècle)

Classée parmi les monuments historiques

BU
 BUE



entre les stalles qui n'ont rien de bien remarquable, et nous nous arrêtons devant le Maître-Autel. Il a été exécuté par M. Buisine-Rigot. De style gothique du XV^e siècle, il est d'une légèreté et d'une élégance incomparable. Les deux groupes sculptés du rétable représentent *Notre-Seigneur et les disciples d'Emmaüs* et *l'Agonie de Notre-Seigneur*.

De chaque côté, sur les colonnes, on voit deux beaux bustes de saint Maurice et de saint Pierre, du XVIII^e siècle.

Admirons, en descendant les marches du sanctuaire, deux immenses chandeliers en cuivre, très bel ouvrage de dinanterie du commencement du XVIII^e siècle.

A ceux qui s'étonneraient de rencontrer si peu d'objets d'art et de choses anciennes dans Saint-Maurice, nous rappellerons que l'église, à la grande Révolution, a été complètement dépouillée de tout ce qu'elle contenait, pour être transformée en temple de la déesse Raison, et on voit que son culte différait essentiellement du culte des beaux arts.

L'église Saint-Maurice est classée parmi les monuments historiques ; tous les tableaux qu'elle renferme sont également classés.

La sacristie possède deux ornements qui sont aussi classés : c'est d'abord une chasuble de velours rouge, couvert en grande partie d'épaisses broderies en or à larges rinceaux très bien dessinés. La croix et le devant brodés or sur or sont d'une grande richesse ; cet ornement date du XVIII^e siècle et serait, dit-on, un don fait à l'église par l'Électeur de Cologne, Joseph Clément, à l'occasion de son ordination sacerdotale, qui eut lieu à Saint-Maurice, la nuit de Noël 1706.

C'est ensuite une autre chasuble accompagnée de dalmatiques. La croix et le devant de la chasuble, ainsi que les bandes des dalmatiques, sont divisés en compartiments, offrant chacun l'image d'un saint brodé en or et en soie. Chacune de ces images est une petite merveille de richesse, de finesse et d'expression. Ces broderies sont sinon du XV^e siècle, tout au moins du commencement du XVI^e.

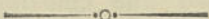
On peut encore voir dans la sacristie, deux beaux tableaux : une *Cène*, de Van Audenaerde, et une *Adoration des Bergers* ; c'est une très belle œuvre dont nous ignorons l'auteur.

~~A~~

Nous en avons rencontré tout récemment une très bonne réplique dans le musée de l'Hôtel-de-Ville de Tournai. M. le chanoine Warichez, l'archiviste distingué de l'évêché de Tournai, à qui nous avons demandé de faire des recherches sur l'origine et sur l'auteur de ce tableau, nous a écrit qu'il avait trouvé, dans un inventaire, que ce tableau provenait de l'Abbaye de Saint-Jacques, à Tournai, et qu'il était attribué à Jordaens.

L'attribution est certainement fautive, car ce tableau n'a rien de la facture si caractéristique de Jordaens.

On remarquera encore, dans les couloirs de la sacristie, un tableau sur bois, qui paraît être du XV^e siècle, représentant *Saint Maurice et ses compagnons*.



BR
4808

